ERRATA

1. Les ententes auxiliaires fédérales-provinciales suivantes sont échues depuis le 31 mars 1989 : l'Entente auxiliaire Canada-Alberta sur la mise en valeur des ressources forestières (page 33), l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement industriel d'autobus urbains (page 37), l'Entente Canada-Ile-du-Prince-Edouard sur le développement agro-alimentaire (page 36), et enfin, l'Entente auxiliaire Canada-Saskatchewan sur la technologie avancée (page 42).

2. La liste des bureaux provinciaux de la page 60 ne donne qu'une seule et même adresse pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Cette adresse est en fait celle du bureau du Yukon. Voici celle des Territoires du Nord-Ouest :

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Territoires du Nord-Ouest
Precambrian Building
10^{e} étage
Sac postal 6100
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2R3
(403) 920-8578

3. Il y a quelques erreurs qui se sont glissées parmi les numéros de téléphone des bureaux régionaux (pages 60 et 61). Voici les numéros corrigés :

Alberta (403) 495-4782
Manitoba (204) 983-6182
Nouveau-Brunswick (506) 857-4782

4. Le programme suivant a été oublié par inadvertance :

Le Programme de recherche industrielle pour la défense (RID)-- Ce programme a pour but d'augmenter et d'améliorer le potentiel de l'industrie canadienne de défense. L'aide consentie couvre habituellement jusqu'à la moitié du coût total du projet. Les demandeurs doivent faire la preuve de la pertinence de leur projet pour les besoins du Canada en matière de défense. Tout ce que l'entreprise produit demeure sa propriété.
Personne-ressource : M. Douglas Laurie-Lean
Gestionnaire de programme
Programme de recherche industrielle pour la défense
Ministère de la Défense nationale
Edifice George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2
(613) 992-8938

5. L'Entente auxiliaire Canada-Alberta sur la transformation et la commercialisation de produits agricoles (page 33) relève maintenant du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.
Téléphone : (403) 495-4164.

6. L'adresse du bureau du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest en Colombie-Britannique n'apparaît pas à la page 16. La voici :

C.P. 49276
1055, rue Dunsmuir
Pièce 1200
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1L3
(604) 666-6526

7. La nouvelle adresse du bureau chef du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (page 16) se lit comme suit :

Canada Place
9700, avenue Jasper
Pièce 1500
Edmonton (Alberta)
T5J 4H7
(403) 495-4164

ISTC verra à ce que les présentes modifications, de même que celles qui lui seront signalées par la suite, apparaissent dans la prochaine édition de L'appui au développement technologique.

Support for Technology Development

A Summary of
Federal Programs
and Incentives
1989

©Minister of Supply and Services Canada 1989
Cat. No. ST31-13/1989
ISBN 0-662-56473-1

Minister of Regional Industrial Expansion and Minister of State for Science and Technology

Ministre de l'Expansion industrielle régionale et Ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie

Support for Technology Development

If Canada is to maintain and improve its standard of living and international competitiveness, it must focus on developing and applying new technologies. This simple fact underlies the federal government's long-term plan to strengthen Canadian industry by promoting the growth of science and technology.

The creation of the new federal department — Industry, Science and Technology Canada (ISTC) — reflects this philosophy. While this new department incorporates the Department of Regional Industrial Expansion and the Ministry of State for Science and Technology, much more than a name change has taken place.

ISTC heralds a dramatic shift in the federal government's approach to industrial development. The department is integrating science and technology policy with industrial strategies to the fullest extent possible. With this change in direction, ISTC is acknowledging the central role of technology in obtaining a competitive advantage in all sectors of the economy.

In 1988-89, the federal government will spend an estimated $4.4 billion on science and technology. This amount would be even greater if it could include tax incentives for research and development, which are outlined in this publication. While most federal expenditures go towards basic and applied research (performed in federal laboratories, universities and industry), a substantial amount is directed towards technology development.

This booklet is a summary of the programs, incentives and other support mechanisms provided by the federal government to encourage technological development in Canada. After each brief program description, a contact address and phone number are provided.Although not all federal government organizations have specific technology transfer programs or support mechanisms, many of them use existing contracting-out policies and the targeted programs of other departments and agencies listed in this publication. Federal government departments and agencies are pleased to continue to offer advice and assistance wherever possible to Canadians involved in technology development.

Harvie Andre
Minister, Industry, Science
and Technology Canada

William C. Winegard
Minister of State
(Science and Technology)

Table of Contents

1. TAX INCENTIVES 7
   - *Increased Refunding of Tax Credits for Small Canadian R&D Firms* 7
   - *Improved Definition and Administration of R&D* 8

2. FINANCIAL ASSISTANCE FOR RESEARCH AND DEVELOPMENT 9
   - *Defence Industry Productivity Program (DIPP)* 9
   - *Industrial Research Assistance Program (IRAP)* 9
   - *Strategic Grants Program* 11
   - *Research Partnership Program* 12
   - *Matching Grants Policy for University Research* 13
   - *The Strategic Technologies Program* 14
   - *The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) Action Program* 15
   - *Western Economic Diversification* 15
   - *National Research Council (NRC) Biotechnology Program* 16
   - *Microelectronics and Systems Development Program (MSDP)* 17

3. SCIENTIFIC AND TECHNICAL INFORMATION 19
   - *Canadian Patents and Development Limited (CPDL)* 19
   - *Intellectual Property Directorate* 19
   - *Patent Information Exploitation (PIE) Program* 20
   - *Canada Institute for Scientific and Technical Information (CISTI)* 21

4. TRAINING ACTIVITIES 22
   - *Skill Shortages* 22
   - *Skill Investment* 22
   - *Purchase of Training Option* 23
   - *Northern Scientific Training Program* 23
   - *Research Manpower Programs* 23
   - *Canada Scholarships Program* 24

5. TECHNOLOGY SUPPORT THROUGH PROCUREMENT 25
Contracting-Out Policy 25
Unsolicited Proposals (UP) 25
Profit Policy 26

6. TECHNOLOGY SUPPORT THROUGH INSTITUTES 27
Technology Centres 27
Technology Outreach Program (TOP) 27
Communications Research Centre (CRC) 28
Canadian Workplace Automation Research Centre (CWARC) 28
Canadian Home Builders Association (CHBA) 29
Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada 29
Canadian Institute for Advanced Research 30
National Research Council of Canada 30

7. TECHNOLOGY SUPPORT THROUGH ECONOMIC AND REGIONAL DEVELOPMENT AGREEMENTS 32
Alberta 32
British Columbia 33
Manitoba 35
New Brunswick 35
Newfoundland 37
Nova Scotia 37
Ontario 38
Prince Edward Island 38
Quebec 39
Saskatchewan 40

8. ENERGY PROGRAMS 42
Industry Energy Research and Development Program (IERD) 42
Energy Demonstration Program for the Industrial, Commercial and Institutional Sectors 42
Bioenergy Development Program 42
Solar Energy Development Program 43
Energy Conversion Program 44

Materials for Offshore Structures and Arctic Vessels — Steels 44
Research Agreement Program 45
Energy from the Forest (ENFOR) 45
Development and Demonstration of Resource and Energy Conservation Technology (DRECT) Program 45
Strategic Grants Program (NSERC) 46
Canada Centre for Mineral and Energy Technology (CANMET) 46

9. NEW CROP DEVELOPMENT FUND (NCDF) 48

10. COMMUNICATIONS PROGRAMS 49
Mobile Satellite Program (MSAT) 49
Satellite Communications Applications Program (SCAP) 49
Payload and Spacecraft Development and Experimentation Program (PSDE) 50
Strategic Grants Program 50

11. PUBLIC AWARENESS INITIATIVES 51
Canada Awards for Business Excellence 51
Science Culture Canada 51

12. INTERNATIONAL INITIATIVES IN SCIENCE AND TECHNOLOGY 52
Defence Programs and Advanced Technology Bureau 52
Technology Inflow Program (TIP) 52
Program for Export Market Development (PEMD) 53

13. RESEARCH ON IMPACT OF TECHNOLOGICAL CHANGE 54
Technology Impact Program (TIP) 54

14. INDUSTRY, SCIENCE AND TECHNOLOGY CANADA (ISTC) PROVINCIAL OFFICES 55

Tax Incentives

Section 37 of the Income Tax Act allows taxpayers to immediately deduct the full cost of all qualifying current and capital expenditures for scientific research and experimental development (R&D) conducted in Canada. Qualifying current expenditures for R&D conducted outside Canada may also be deducted in this fashion. The cost of general purpose buildings acquired after 1987 is no longer eligible for immediate deduction.

In addition to the deduction noted above, R&D expenditures made in Canada entitle the taxpayer to an investment tax credit. The basic investment tax credit is 20 percent of the taxpayer's expenditures in Canada on R&D, except for expenditures made in the Atlantic provinces and the Gaspé, where the credit is 30 percent. For Canadian-controlled private corporations (CCPCs) eligible for the small business deduction, the investment tax credit for R&D expenditures made in Canada is generally 35 percent. CCPCs whose taxable income, combined with that of any associated companies, did not exceed $200,000 in the previous taxation year are entitled as a group to a tax credit of 35 percent on the first $2 million of current and capital R&D expenditures incurred in Canada in the year. The basic rates of 20 percent and 30 percent apply to R&D expenditures by CCPCs in excess of the $2 million limit.

Investment tax credits may be used to offset federal income taxes otherwise payable. In the case of large corporations, this use of the credit is limited to 75 percent of the federal income tax payable for the year. CCPCs are exempted from the 75 percent limitation on that portion of their income that is eligible for the small business deduction, i.e., maximum income of $200,000 annually or $24,000 of federal income tax, computed at current rates. Any remaining tax credits in the year may be carried back for three years or carried forward for ten years to offset federal income taxes in those years. For current R&D expenditures not eligible for the 100 percent refund described below and for capital R&D expenditures, 40 percent of unused credits earned in the year may be refunded to CCPCs, individuals and certain trusts. Investment tax credits earned by corporations, other than CCPCs, are no longer eligible for a refund.

Increased Refunding of Tax Credits for Small Canadian R&D Firms

For expenditures made after May 23, 1985, the 35 percent tax credit earned by CCPCs for current expenditures on R&D has been made 100 percent refundable. This refund is available in respect of the first $2 million of current R&D expenditures in Canada and could result in a refund of up to $700,000 per annum. Credits earned by CCPCs on other R&D expenditures continue to qualify for the partial 40 percent refund.

Improved Definition and Administration of R&D

Revenue Canada has established a special assessing and audit group to administer claims and to provide refunds to R&D firms as soon as possible.

New administrative measures and amendments to the Income Tax Act were announced in 1988 to expedite refunds of R&D tax credits to qualifying CCPCs. Most CCPCs with established track records as R&D performers should now receive their claims within two months of filing with Revenue Canada. In essence, the process of validating claims for these applicants will occur after the refund has been issued.

Contact:

Senior Science Advisor
Revenue Canada
Taxation
123 Slater Street, Room 501
Ottawa, Ontario
K1A 0L8
(613) 957-3617

Financial Assistance for Research and Development

Defence Industry Productivity Program (DIPP)

DIPP is designed to develop and maintain strong defence-related industries across Canada that are capable of competing successfully over the long term in domestic and export markets. The objective includes the development and maintenance of a defence-related production capability and of an advanced defence-related technology capability. The industrial environment is characterized by relatively high commercial, technical and financial risk and by foreign firms that are typically heavily supported directly and indirectly by their respective governments.

Contributions are extended toward the eligible costs of:

- research and development of defence-related products and sustaining the associated technology base;
- establishing qualified Canadian suppliers of defence-related products;
- acquiring advanced production equipment to modernize or upgrade engineering and/or manufacturing capability in Canada for defence-related products; and
- market feasibility studies, to establish the specifications and characteristics of defence-related products required to meet market demand or determine market sector characteristics for those products when needs have been identified in Canada or export markets.

Contact:

Defence Industry Productivity Program (DIPP)
Aerospace, Defence and Industrial Benefits Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-3188

Industrial Research Assistance Program (IRAP)

The National Research Council (NRC) has built up and maintains a national network for technology diffusion and technology transfer. Firms all across Canada are served by a nearby member of the network.

This technology network, which has been established through the Industrial Research Assistance Program (IRAP), also extends overseas. Through a combination of IRAP and the Technology Inflow Program (TIP) of the Department of External Affairs, Canadian embassies and consulates abroad help firms identify and obtain access to useful foreign-based technology.

Members of the technology network can be found in every major Canadian city. The delivery of IRAP services involves industry technology advisors from NRC, provincial research organizations, technology centres and the Association of Consulting Engineers of Canada. It also involves project managers from NRC, other government departments and universities. Also included are NRC laboratory liaison people (industry liaison officers) and Department of External Affairs representatives abroad (science and technology counsellors and technology development officers).

A brief description of IRAP services follows:

- FIELD ADVISORY SERVICE (IRAP-C)

  A confidential on-site service for companies with limited technical resources.

  Advisors help firms develop the technological base necessary to make their operations competitive and profitable. Companies are also put in touch with the full range of IRAP services and other government programs available to them.

- STUDENT PROJECTS (IRAP-H)

  Skilled hands and minds put to work on short-term technical problems.

  Salaries and relocation expenses are covered for university or technical college students hired by firms to tackle projects under the supervision of IRAP technology advisors or other qualified professionals.

- SHORT-TERM PROJECTS (IRAP-L)

  Financial assistance for companies needing outside technical services.

  IRAP helps offset the cost of contracting for services or use of equipment with research institutes, laboratories, universities or consulting firms. Companies are provided with the resources to solve short-term technical problems, improve production operations and expand their effective technology base.

- MEDIUM-TERM PROJECTS (IRAP-M)

  Salary support for company or subcontracted personnel undertaking specific medium-term R&D projects.

  Cost-shared financial assistance is provided for smaller companies that would normally lack the resources for important projects to develop new or improved products and processes.

- LONG-TERM PROJECTS (IRAP-R)

  Collaborative projects with government and university or foreign laboratories and Canadian companies.

  This element offers industry the means to commercialize the latest in technical knowledge, inventions and scientific know-how. The program helps companies put together a technical and market research plan, makes available the best technical facilities and expertise in government or university labs or from foreign sources of technology, and provides financial assistance on a cost-sharing basis.

Contact:

Industrial Research Assistance Program
National Research Council
Building M-55, Room 260-C
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

IRAP Field Network
(613) 993-2012

IRAP Laboratory Network
(613) 993-1790

Or contact the regional offices of NRC's Industrial Research Assistance Program listed in the Yellow Pages under Technology —Assistance Programs.

Strategic Grants Program

Strategic grants (administered by the Natural Sciences and Engineering Research Council) enable university researchers to conduct targeted research in selected fields of national importance. Major areas targeted for support include:

ADVANCED TECHNOLOGIES

- *Information Systems*
- *Biotechnology*
- *Industrial Materials & Processes*
- *Manufacturing Systems*
- *Energy*

RESOURCE MANAGEMENT

- *Food/Agriculture*
- *Forestry*
- *Mining*
- *Fisheries/Oceans*

ENVIRONMENTAL QUALITY

In addition, as in the past, applications will be considered in an "open" area. This allows NSERC to support proposals in other fields of national concern where the applicant can demonstrate an important opportunity.

Industrial support is desirable but not mandatory.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-6295

Research Partnerships Program

The Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) offers a special program to accelerate partnerships among Canadian universities, federal government departments and industry. NSERC will help companies locate university-based expertise and will make substantial contributions to the cost of industrially relevant research conducted by universities. It also provides financial support to enable companies to hire undergraduates and recent PhD graduates. Joint programs with federal government departments are under development.

The following are examples of the shared-cost ventures NSERC supports under this flexible program:

COOPERATIVE RESEARCH AND DEVELOPMENT PROJECTS

Grants for projects ranging from short-term endeavours to commercialize a university innovation to long-term university research in a technology relevant to Canadian companies.

Industrial contribution and involvement required.

SHARED EQUIPMENT AND FACILITIES

Contributions towards joint acquisition or upgrading of research equipment for use by industrial and university researchers.

INDUSTRIAL RESEARCH CHAIRS

A major initiative that allows universities to build strength in scientific and technological fields important to industry. Grants pay for salaries of research professors of international calibre and for equipment and research costs.

Industrial contribution and research collaboration are mandatory.

NSERC VISITING FELLOWSHIPS

Salary support for senior researchers either in industry or universities who take leave in the other sector. The objectives are to enhance the industrial orientation of university laboratories and to stimulate productive interchange between sectors.

WORKSHOPS AND SEMINARS

Contributions towards the organization of workshops, seminars and exhibits involving participants from both sectors. Subjects may range from a technology of interest to a company to an in-depth analysis by university researchers of a particular industrial problem.

INDUSTRIAL RESEARCH FELLOWSHIPS

Provides up to three years salary support for a company adding a recent doctoral graduate to its research and development team.

INDUSTRIAL POSTGRADUATE SCHOLARSHIPS

Contributes to the salary of industrial employees returning to university for an advanced degree.

INDUSTRIAL UNDERGRADUATE STUDENT RESEARCH AWARDS

Salary support for qualified undergraduate students wishing to obtain industrial research experience.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-6295

Matching Grants Policy for University Research

The federal government is providing up to $380.2 million over the four years 1987-88 to 1990-91 to match private-sector contributions to university research, with the intention of encouraging university-industry research collaboration and increasing the overall level of financial support for university research. The matching funds are channelled through the three federal granting councils (the Natural Sciences and Engineering Research Council, the Medical Research Council and the Social Sciences and Humanities Research Council) and are in addition to base budgets totalling $2.2 billion over the same period. Each granting council administers the policy through a program of its own.

The matching policy is under evaluation.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-5794

University-Industry Program
Medical Research Council
Jeanne Mance Building
Ottawa, Ontario
K1A 0W9
(613) 954-1972

Programs Branch
Social Sciences and Humanities Research Council
255 Albert Street
Ottawa, Ontario
K1P 6G4
(613) 995-5455

The Strategic Technologies Program

The Strategic Technologies Program offers financial support for R&D and technology application alliances in advanced industrial materials, biotechnology and information technologies. These industry-led alliances can also involve universities and research institutes. R&D projects must be pre-competitive and application projects pre-commercial.

The program is intended to help Canadian industry develop or apply the technology necessary to:

- *produce internationally competitive, value-added products;*
- *add value to commodities and diversify the products of resource-based companies; and*
- *improve productivity and quality in manufacturing processes.*

Other components of the Strategic Technologies Program include:

- *the Artificial Intelligence R&D fund, which finances projects within the federal government;*
- *The National Advisory Panel on Advanced Industrial Materials, which provides private-sector advice to the federal government;*
- *the Advanced Industrial Materials component of the Technology Outreach Program, which helps establish networks involving developers and users of technology; and*
- *the Biotechnology Regulatory Information Office, which serves as an information clearing house.*

Contacts:

Information Technologies Alliances
Information Technologies Industry Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-5598

Advanced Industrial Materials Alliances
Advanced Industrial Materials
Resource Processing Industries Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-3084

Biotechnology Alliances
Biotechnology and Health Care Products
Resource Processing Industries Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-3138

Other Components of the Strategic Technologies Program
Director General
Technology Policy Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 993-5649

The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) Action Program

The ACOA Action Program replaces the previous Industrial and Regional Development Program (IRDP) and the Atlantic Enterprise Program (AEP). It offers seven main areas of assistance adapted to the special needs of Atlantic Canada. These areas are:

- *loan insurance;*
- *interest buy-downs;*
- *business support;*
- *studies;*
- *innovation assistance;*
- *new facility establishment; and*
- *expansion/modernization/new product expansion.*

The sectors eligible for assistance under the ACOA Action Program are:

- *aquaculture;*
- *business service industries;*
- *certain agricultural industries;*
- *commercial research and development facilities;*
- *freight forwarding industry;*
- *logging industry;*
- *manufacturing and processing industries;*
- *repair and maintenance services;*
- *storage and warehousing industries; and*
- *tourism.*

Contact:

ACOA Head Office
P.O. Box 6051
770 Main Street, 10th Floor
Moncton, New Brunswick
E1C 9J8
1-800-561-7862 (toll free)

Western Economic Diversification

The Department of Western Economic Diversification (WD) offers a variety of support mechanisms, ranging from small business assistance to large, systematic industry-wide programs. The Western Diversification Program *is particularly targeted toward projects that involve new products, new markets and new technologies, including import replacements and industry-wide productivity enhancements.*

Contacts:

HEAD OFFICE

Cornerpoint Building
10179 - 105th Street
Room 604
Edmonton, Alberta
T5J 3N1
(403) 495-4164

SASKATCHEWAN

119 - 4th Avenue South
Room 601
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 5X2
(306) 975-4373

MANITOBA

712 - 240 Graham Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 0J7
(204) 983-4472

National Research Council Biotechnology Program

The NRC Biotechnology Program invites science-based and high-technology enterprises to submit proposals for collaborative research with researchers from its three biotechnology divisions. These include the Division of Biological Sciences (DBS) in Ottawa, the Plant Biotechnology Institute (PBI) in Saskatoon and the Biotechnology Research Institute (BRI) in Montreal.

The objective of the program is to encourage the expansion of Canadian industrial biotechnology capabilities through: various mechanisms which may involve direct financial support through contributions to cost-shared projects; contracting-out which complements or extends NRC expertise; contracting-in to provide a full complement of services to industry; and guest worker arrangements accommodating corporate and/or university research personnel.

Contact:

Biotechnology Research Institute
6100 Royalmount Avenue
Montreal, Quebec
M4P 2R2
(514) 496-6100

Division of Biological Sciences
National Research Council
Building M-54
Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0R6
(613) 993-6005

Plant Biotechnology Institute
110 Gymnasium Road
Saskatoon, Saskatchewan
S7N 0W9
(306) 975-5570

Microelectronics and Systems Development Program (MSDP)

DEFINITION

A $60 million program, administered by Industry Science and Technology Canada, which is designed to provide financial support to encourage Canadian companies to undertake technologically innovative ventures in microelectronics and systems development.

OBJECTIVE

To support the development of advanced micrelectronics and information technologies systems that will enhance the international competitiveness of Canadian manufacturing, processing or service industries.

ELIGIBLE APPLICANTS

Any taxable corporation operating in Canada, including manufacturing, processing or service companies with in-house systems engineering capabilities; companies specializing in systems and software development; and developers of microelectronics or specialty electronic equipment for integrated systems applications.

ELIGIBLE PROJECTS

1) Microelectronics — *the research and development of innovative, generic microelectronic components for use in advanced systems; or*

2) Systems Development — *the research and development of systems, based on advanced microelectronics and information technologies, for application in the manufacturing, processing and service industries.*

PROGRAM CRITERIA

Important program criteria are:

- *the extent to which the international competitiveness of the Canadian companies using the system or technology and the developer of the system or technology will be enhanced;*
- *the degree to which the system or the technology being developed is in advance of anything commercially available;*
- *the degree to which user applications and potential market requirements are identified and the degree to which the need for the development of the technology is endorsed by prospective end users; and*

- *the degree of innovation and risk inherent in the project and the financial and market risk for the applicant.*

Collaboration with Canadian and foreign partners is also encouraged in the context of MSDP.

PROJECTS NOT ELIGIBLE

Projects that do not qualify for MSDP support are:

- *those more appropriately supported under other government programs;*
- *those directed solely at public and para-public sector requirements without any significant commercial prospects or potential for export;*
- *those that would proceed without government assistance; and*
- *software development activities that are not an integral part of the development of a technology or system qualifying for support under MSDP.*

The development of stand-alone software packages generally does not qualify for MSDP support.

SUPPORT AVAILABLE AND ELIGIBLE COSTS

The MSDP can cover up to 50 percent of the eligible costs of a project, to a maximum of $5 million. Full repayment is required for contributions exceeding $500,000.

Eligible costs may include:

- *salaries of scientists, engineers, technologists, technicians, draftsmen, researchers, laboratory and experimental shop labour, and market analysts as foreseen in the agreement as well as qualified management personnel performing an eligible role;*
- *project components, materials and special-purpose equipment (subject to limitations);*
- *testing and evaluation of prototypes;*
- *travel directly associated with the project;*
- *patent and copyright searches and filing in North America; and*
- *subcontracts and consultants.*

Contact:

The Coordinator
Microelectronics and Systems Development Program
Information Technologies Industry Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-3476

Scientific and Technical Information

Canadian Patents and Development Limited (CPDL)

CPDL is the Crown corporation responsible for arranging the commercial exploitation of inventions and other technological advances arising from research carried out by government departments, universities and public research institutions. Businesses and individual entrepreneurs may obtain rights to develop and produce inventions and other technological advances commercially by way of licences or other suitable arrangements.

CDPL maintains an inventory of technologies that are available for such commercial exploitation. These technologies are brought to the attention of industry by means of trade shows, technical publications and an "Innovations" listing.

The corporation sponsors, in conjunction with Industry, Science and Technology Canada, the Inventor's Assistance Program at the Canadian Industrial Innovation Centre in Waterloo, Ontario, and the Centre d'Innovation Industrielle in Montreal, Quebec. The program is designed to offer inventors an assessment of the technical and commercial feasibility of their inventions along with recommendations on the need for further development, markets, etc. This service is provided to inventors for a nominal flat fee. The inventor retains full rights to the invention.

The corporation also conducts technology transfer seminars across Canada in conjunction with government, university and other sponsoring organizations.

Contact:

Marketing and Licensing
Canadian Patents and Development Limited
275 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0R3
(613) 990-6100

Intellectual Property Directorate

The Intellectual Property Directorate, which is part of Consumer and Corporate Affairs Canada, administers legislation dealing with patents, trade marks, timber marks, copyright and industrial designs.

The Patent Branch examines applications for patents to ensure compliance with Canadian laws and practice, grants patents accordingly, maintains search files of Canadian and foreign patents, grants compulsory licences, and disseminates technological information found in patents.

The Trade Marks Branch examines applications for the registration of trade marks, registers the marks, registers licensed users of registered trade marks, and maintains registers and indexes for search purposes.

The Copyright and Industrial Design Branch is responsible for the registration of copyrights and industrial designs. Because copyright protection is automatic under Canadian law, there is no examination of copyright applications other than to assess the suitability of subject matter for registration.

Contact:

Intellectual Property Directorate
Enquiries Section
Consumer and Corporate Affairs Canada
Place du Portage
Hull, Quebec
K1A 0C9
(819) 997-1936

Patent Information Exploitation (PIE) Program

The PIE program, established by the Intellectual Property Directorate of Consumer and Corporate Affairs Canada, aims to stimulate technology transfer, promote industrial innovation, and provide research and development support through the exploitation of technological information contained in patents.

The PIE Program is directed at small and medium-sized businesses, research establishments, and government agencies. Under this program, the Patent Office offers a state-of-the-art patent search service designed to help clients discover solutions to technical problems, avoid duplication of R&D, generate ideas for new products and processes, locate domestic and foreign technologies for licensing, and evaluate alternative technologies. To ensure convenient access to PIE Program services, the Intellectual Property Directorate has created a nation-wide network of intermediaries, including provincial research organizations, industrial innovation centres, and various other federal and provincial agencies through which clients can request patent information.

The PIE Program also includes a Public Education and Awareness component that provides specially trained experts to speak on subjects relating to intellectual property at selected meetings, conferences and seminars.

Contact:

Intellectual Property Directorate
Information and Technology Exploitation Branch
Consumer and Corporate Affairs Canada
Place du Portage
Hull, Quebec
K1A 0C9
(819) 997-1936

Canada Institute for Scientific and Technical Information (CISTI)

Operated by the National Research Council, CISTI has one of the largest and most comprehensive collections of scientific and technical literature in the world. Documents from this collection are made available to businesses of all sizes through the loan and photocopying service. CISTI offers a complete range of information services, including direct access to its databanks of bibliographic and numeric information, current awareness, literature searching, help in finding translated versions of foreign-language materials, reference, and referral to experts.

Contact:

Canada Institute for Scientific and Technical Information
National Research Council
Montreal Road
Building M-55
Ottawa, Ontario
K1A 0R6
(613) 993-1600

4

Training Activities

Two programs under the Canadian Jobs Strategy — Skill Shortages and Skill Investment— provide funding to support training and training-related activities.

Skill Shortages

The Skill Shortages Workplace-Based Training option provides training costs, wage subsidies and other costs to employers to train employed or unemployed persons in areas of regional or potential occupational skill shortages.

Eligible employees include businesses, organizations and Indian band councils.

Eligible employees are existing or newly hired workers capable of undertaking designated occupational training.

Training agreements can operate for a minimum of three weeks (or 80 hours) to a maximum of three years. Relevant training can take place in a formal classroom setting, at local educational institutions, on the job under appropriate supervision while the worker learns the duties of the job, or some combination of these settings.

Skill Investment

The Skill Investment Retraining option assists with the adjustment problems of small business (less than 100 employees). It provides financial aid to employers who train or retrain workers. Funding can help pay wages and training costs.

Eligible employers include businesses, organizations and Indian band councils.

The minimum training time is 80 hours. Agreements can last up to three years.

The Skill Investment Continuing Employment option helps people whose employment is threatened. It provides financial aid for training, wages and other costs to employers who hire and train displaced workers.

Eligible employers are businesses, organizations and Indian band councils.

Eligible employees are people whose employment is threatened as well as workers who are in danger of losing or have recently lost their jobs because of market or technological change.

The minimum training time is 80 hours. Agreements can last up to three years.

Purchase of Training Option

A variety of courses, ranging from basic skill development to advanced skill training, are given in provincial vocational schools, community colleges and training centres operated by non-government organizations. The federal government utilizes courses tailored to meet the labour market's demand for skills and the needs of individual clients. When taking courses, people receive training allowances or unemployment insurance benefits if they qualify.

Contact:

Employment and Immigration Canada,
Canada Employment Centres (CECs)
(listed in Government Services section of local telephone directories)

Northern Scientific Training Program

This program is designed to increase the number of graduate and other advanced students in Canadian universities who have specialized in some aspect of northern studies, and have northern research experience. To accomplish this, it provides support to Canadian universities giving advanced students professional experience in the North and encouraging them to develop a commitment to northern work.

Contact:

Scientific Affairs Division
Circumpolar and Scientific Affairs Directorate
Indian and Northern Affairs Canada
Les Terrasses de la Chaudière
Ottawa, Ontario
K1A 0H4
(613) 997-9666

Research Manpower Programs

The Natural Sciences and Engineering Research Council is the largest federal granting council and the mainstay of Canada's research effort in fields that range from biotechnology to artificial intelligence to materials science to engineering to high-energy physics. Through its extensive programs of grants and scholarships for university-based research, NSERC provides both the advanced knowledge base and the skilled graductes needed to ensure competitiveness in the most demanding technological environments.

Canada's performance in science and technology depends on the creation of a supply of young scientists and engineers to fill the many advanced positions that will open in industry, government and universities in the future. NSERC places a high priority on training these researchers

and offers a range of programs of scholarships and fellowships to undergraduate and graduate students, postdoctoral fellows, and university scientists and engineers. Most awards are decided in open competitions and pay a stipend to the holder.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-6424

Canada Scholarships Program

The Canada Scholarships Program was established in 1988 to recognize gifted students and encourage them to pursue full-time undergraduate studies in natural sciences, engineering or a related discipline. Under the program, 2,500 scholarships worth $2,000 a year are awarded annually for a maximum of four years. A minimum of 50 percent of the scholarships are awarded to women. Each province and territory will also see at least ten of its residents receive scholarships.

Applicants to the program must be Canadian citizens or permanent residents and plan to register as full-time students in a first-year university program in an eligible discipline. Scholarships are tenable only in Canada.

Contact:

Canada Scholarships Program
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 993-6857

Technology Support Through Procurement

Contracting-Out Policy

In 1972, the federal government established a contracting-out policy which directs that government requirements for mission-oriented science and technology are to be contracted-out to the private sector, preferably to Canadian industry, unless a department can justify intramural or foreign performance.

The policy applies to present and new requirements in all scientific and technological activities in the natural sciences and to human science and technology requirements in the fields of urban, regional and transportation studies.

Although the contracting-out policy is primarily a procurement policy, it is intended to promote the development of a Canadian industrial R&D capability.

Contact:

Science Programs Branch
Supply and Services Canada
Place du Portage
Phase III, 12C1
Ottawa, Ontario
K1A 0S5
(819) 956-1784
or
(819) 956-1781

Unsolicited Proposals (UP)

In 1974, the federal government expanded the contracting-out policy to cover unsolicited science and technology proposals that are submitted by industry and that fall within the mission of a government department. The Unsolicited Proposals Program, managed by Supply and Services Canada, permits the government to respond quickly to sound, unique proposals from the private sector in support of government science missions.

Part of the UP program is a fund that provides bridge financing for proposals that are accepted from the point of view of sponsorship, scientific merit and uniqueness, but which cannot be funded from the sponsoring department's current appropriations.

The Unsolicited Proposals Program was expanded in 1985 to include projects that aim at demonstrating new technologies in operational settings within the government. This program expansion is particularly helpful to small businesses.

Contact:

Science Programs Branch
Supply and Services Canada
Place du Portage
Phase III, 12C1
Ottawa, Ontario
K1A 0S5
(819) 956-1784

or

(819) 956-1781

Profit Policy

Administered by Supply and Services Canada, this directive sets out the policy and guidelines for the calculation of the profit applicable to negotiated contracts with Canadian suppliers for both products and services with total costs of $50,000 or over.

The amount of profit to be applied will be calculated on the basis of four factors: capital employed, general business risk, contractual risk and contractor's contribution to a Canadian Value-Added Strategy. The following are the areas in which recognition of Canadian Value Added will be made for profit purposes:

- *reduction of regional disparities;*
- *promotion of R&D in Canada; and*
- *Canadian content program.*

Contact:

Policy and Evaluation Branch
Supply and Services Canada
Place du Portage
Phase III, 14A1
Ottawa, Ontario
K1A 0S5
(819) 956-0870

Technology Support Through Institutes

Technology Centres

The primary function of technology centres, which are supported through federal grants, contributions or contracts, is to support industry needs for new technology or specific technical skills. The centres may be operated by the federal or provincial governments, by universities, or by industry.

In a recently introduced policy, all federal laboratories with a significant service-to-industry mandate will be brought under a new management regime. The aim of the new policy is to make industry-oriented laboratories more responsive to user needs.

Contact:

Science Strategy and Federal Research Branch
Science Sector
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
8th Floor West
Ottawa, Ontario
K1A 1A1
(613) 990-6256

Technology Outreach Program (TOP)

The Technology Outreach Program will consolidate and redirect existing federal assistance to technology centres outside the federal establishment. TOP will provide start-up assistance for new centres as well as sustaining assistance for existing centres.

Start-up assistance will be provided only if tangible industry assistance is forthcoming and there is no other centre in existence that serves the related market with the proposed services. Sustaining assistance will be available for non-profit, separately incorporated technology centres. In general, assistance will not be directed towards a centre's cost-recoverable activities, but will support, fully or in part, technology development and diffusion services that cannot be expected to recover full costs.

Contact:

Technology Liaison
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street, 5th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-2907

IRAP Field Network
Industrial Development Office
National Research Council
Montreal Road, Building M-55
Ottawa, Ontario
K1A 0R6
(613) 993-0331

Communications Research Centre (CRC)

Located near Ottawa, the Communications Research Centre is the Department of Communications' main research establishment, employing 300 scientists, engineers and support staff. The centre undertakes research in communications technology, information technology and systems R&D, space technology, applications, broadcasting technologies, and communications devices and components.

Companies can become involved with CRC in a number of ways, including:

- *the contracting-out of R&D and product fabrication;*
- *arrangements for staff exchanges and cooperative projects; and*
- *the provision of advice to firms and universities upon request and assistance, as required, to perfect the skills of these organizations.*

Contact:

Communications Research Centre
Department of Communications
3701 Carling Avenue
P.O. Box 11490
Station H
Ottawa, Ontario
K2H 8S2
(613) 998-2325

Canadian Workplace Automation Research Centre (CWARC)

Also connected to the Department of Communications, the Canadian Workplace Automation Research Centre is located in Laval, Quebec, northwest of Montreal. Through CWARC, cooperative efforts between private companies, universities and government agencies concentrate on improving office systems, hardware and software, and on the social and organizational impact of office automation.

CWARC's major objective is to provide leadership in applied research on computerized office systems and to adapt the findings to enhance productivity in the public and private sectors.

Areas of research include office communications (teleconferencing, cable and satellite communications) as well as bilingual and multilingual systems; electronic information flow; organizational methods and structures as they pertain to workplace productivity and performance; computer-assisted translation; expert systems; and data management.

Contact:

Canadian Workplace Automation Research Centre
1575 Chomedey Blvd.
Laval, Quebec
H7V 2X2
(514) 682-3400

or

Department of Communications
Communications Development Branch
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8
(613) 990-4295

Canadian Home Builders Association (CHBA)

Energy, Mines and Resources Canada funds the Canadian Home Builders Association (under agreement until 1991) to deliver the R-2000 Home Program to the residential construction industry. Working through CHBA's provincial affiliates, the program provides training workshops for builders, sub-trades and inspectors in the techniques of building and marketing energy-efficient housing.

Contact:

Program Delivery and Marketing Division
Operations Branch
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-8152

Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada

Under contracts with Energy, Mines and Resources Canada (EMR), this institute trains and certifies designers and installers of ventilation systems for R-2000 homes and industry development. In addition, EMR funds the refinement and establishment of standards for new technology used in R-2000 homes through the Canadian Standards Association and the testing of new products and equipment, e.g., Canadian-made heat recovery ventilators at ORTECH International.

The institute also develops training courses for the servicing of heating equipment by contractors.

Contact:

Energy Efficient Technologies Division
Technology Branch
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-6126

Canadian Institute for Advanced Research (CIAR)

The federal government is providing up to $7 million over four years (1987-88 to 1990-91) to match private-sector contributions to the institute.

The institute facilitates leading-edge research by university scientists in areas of national importance, including artificial intelligence, robotics, superconductivity and evolutionary biology.

The institute has been highly effective in enhancing the level and stature of fundamental university-based research within the program areas it supports.

Contact:

Dr. James A. Ham
Special Advisor to the President
The Canadian Institute for Advanced Research
179 John Street
Suite 701
Toronto, Ontario
M5T 1X4
(416) 971-4251

National Research Council of Canada

The National Research Council, Canada's leading science and technology agency, helps Canadian firms improve productivity, develop new products and solve technical problems.

With a staff of 3,000 and a budget of $400 million, NRC develops knowledge from its own basic and directed research programs aimed at improving Canada's economic competitiveness.

Each year, about 6,000 firms receive direct help from NRC and 10,000 more are assisted through NRC's industry development programs.

Canadian companies can make various types of arrangements for the use of NRC's facilities and expertise. These include:

- *customized research and development projects;*
- *specific testing, analysis, verification and calibration;*
- *collaborative research projects (several partners share financing, facilities, equipment, expertise or advice);*
- *co-funded projects jointly controlled and managed by NRC and a partner;*
- *access to major engineering facilities and installations;*
- *opportunities for company researchers to work within NRC with NRC specialists; and*
- *licences to know-how and patents.*

Contact:

National Research Council
Building M-58
Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Public Relations & Information Services
(613) 993-3041

7

Technology Support Through Economic and Regional Development Agreements

Economic and Regional Development Agreements (ERDAs) are designed to facilitate the development of economic and regional development policies, programs, and activities at the federal and provincial levels of government. Each agreement contains its own set of objectives that reflect the strategic priorities agreed upon by both governments.

Specific initiatives under each ERDA are implemented by Subsidiary Agreements which are developed, negotiated, signed and implemented jointly by the federal and provincial ministers responsible.

The following is a list of Subsidiary Agreements with science, technology and/or research components that may be of assistance to the private sector.

Alberta

1) Canada-Alberta Subsidiary Agreement on Agricultural Processing and Marketing (1986-1991)

PROGRAM III: RESEARCH AND DEVELOPMENT ASSISTANCE

Developing new or improved products or processes and pilot projects.

Contact:

Ernie Belsek
Industry Science and Technology Canada
10179-105th Street
Suite 505
Edmonton, Alberta
T5J 3S3
(403) 495-2944

2) Canada-Alberta Subsidiary Agreement on Forest Resource Development (1984-1989)

PROGRAM II: APPLIED RESEARCH AND TECHNOLOGY DIFFUSION

This program is designed to stimulate the transfer, adaptation and diffusion of technology.

Contact:

Steve Price
Forestry Canada
Northern Forestry Centre
5320 - 122nd Street
Edmonton, Alberta
T6H 3S5
(403) 435-7210

British Columbia

1) Canada-British Columbia Subsidiary Agreement on Industrial Development (1985-1990)

PROGRAM I: PROGRAM IN SUPPORT OF MODERNIZATION

This program is designed to support resource-based industries, primarily forest products, in meeting a range of modernization needs through use of advanced technology.

PROGRAM III: INDUSTRIAL DIVERSIFICATION

Component — Strategic Industrial Incentive Program

Assistance to stimulate investment in major industrial ventures.

PROGRAM IV: INDUSTRIAL DEVELOPMENT SUPPORT COMPONENT — INSTITUTIONAL SUPPORT PROGRAM

Assistance to stimulate the transfer, adaptation and diffusion of technology.

Contact:

Industry, Science and Technology Canada
P.O. Box 11610
900 - 650 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia
V6B 5H8
(604) 666-0434

2) Canada-British Columbia Subsidiary Agreement on Agri-Food and Regional Development (1985-1990)

PROGRAM I: PRODUCTIVITY ENHANCEMENT

Technology development, technology transfer, market and new product development.

Contact:

Bob Ion
Agriculture Canada
Room 116
816 Government Street
Victoria, British Columbia
V8W 1W9
(604) 388-0273

3) Canada-British Columbia Subsidiary Agreement on Small Business Incentives (1985-1990)

PROGRAM A: ASSISTANCE PROGRAM FOR SMALL BUSINESS

PROGRAM B: *INDUSTRIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE PROGRAM*

Both programs A and B are designed to encourage the establishment, modernization and expansion of commercial operations for high-technology firms and manufacturing firms.

PROGRAM C: *AQUACULTURE ASSISTANCE PROGRAM*

This program is designed to encourage the establishment and expansion of viable aquaculture operations.

Contact:

Barry Oakley
Industry, Science and Technology Canada
P.O. Box 11610
Suite 900 - 650 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia
V6B 5H8
(604) 666-0434

4) Canada-British Columbia Subsidiary Agreement on Science and Technology Development (1985-1993)

PROGRAM I: *ADVANCED SYSTEMS INSTITUTE/ FOUNDATION*

This program was established, as part of the Advanced Systems Foundation, to stimulate the development and application of computer science, microelectronics, applied mathematics and robotics technology to maintain a high-technology industrial base in the province and to promote its expansion.

Contact:

Advanced Systems Institute
Suite 310 - 3700 Gilmore Way
Burnaby, British Columbia
V5G 4M1
(604) 435-0551

PROGRAM III: UNIVERSITY/INDUSTRY LIAISON OFFICES

This program was set up to establish university-industry liaison offices at each of British Columbia's three public universities and to provide for patenting search services, incubation centres and related university/ industry initiatives.

MART (Market Assessment of Research and Technology) Grants

As part of Program 3, MART grants are designed to assist researchers in British Columbia universities, colleges and institutes to determine the market potential of discoveries made during the institute's own research activities or through research conducted in collaboration with an industrial company.

Contact:

The Science Council of British Columbia
Suite 100 - 3700 Gilmore Way
Burnaby, British Columbia
V5G 4M1
(604) 438-2752

Manitoba

1) Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on Urban Bus Industrial Development (1984-1990)

PROGRAM I: RESEARCH AND DEVELOPMENT

The objective of this program is to pursue selected technologies identified as strategic to the development of an advanced urban bus industry in Manitoba. For activities under this program, the participation of industry and other interested parties will be pursued.

PROGRAM II: PRODUCTION DESIGN AND DEMONSTRATION

The objective of this program is to support the design, development and demonstration of pre-production models of advanced urban bus technology.

Contact:

Gary Hosea
Industry, Science and Technology Canada
Industry and Trade Development
Bank of Montreal Building
608 - 330 Portage Avenue
P.O. Box 981
Winnipeg, Manitoba
R3C 2V2
(204) 983-2952

2) Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises (1984-1989)

Sector A: Communication/Information Technologies — Component 1, Technology Applications

The objective of this part of the agreement is to encourage the development of specific application projects in communication and information technologies.

Contact:

Department of Communications
200 - 386 Broadway Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 3Y9
(204) 983-2630

New Brunswick

1) Canada-New Brunswick Subsidiary Agreement on Industrial Development (1985-1990)

PROGRAM A: DEVELOPMENT CLIMATE AND INDUSTRIAL SUPPORT PROGRAM

A program of financial incentives aimed at overcoming specific weaknesses within the business support environment in the area of entrepreneurial development, the hiring of skilled personnel, and encouraging the introduction of computer technology into small firms.

PROGRAM B: INDUSTRIAL DIVERSIFICATION

This program offers assistance to encourage the introduc-tion of new products through the purchase of manufacturing rights or licences, particularly the non-resource-based industrial sector.

PROGRAM C: MARKET AND TRADE DEVELOPMENT PROGRAM

This program provides assistance to businesses in develop-ing marketing capability — market identification, planning and feasibility studies — in order to strengthen their position in domestic and foreign markets.

Contact:

Paul Landry
Atlantic Canada Opportunities Agency
590 Brunswick Street
P.O. Box 578
Fredericton, New Brunswick
E3B 5A6
(506) 452-3124

2) Canada-New Brunswick Subsidiary Agreement on Industrial Innovation and Technology Development (1986-1991)

PROGRAM I: STRATEGIC TECHNOLOGY SUPPORT

The purpose of this program is to support and strengthen strategic technology resources and capabilities and to enhance technology transfer in the province. It includes the following sub-programs: opportunity identification and priorization; public sector-sponsored applied R&D; and applied technology infrastructure.

PROGRAM II: TECHNOLOGY VENTURE INITIATIVES

The purpose of this program is to support the creation of a climate that encourages entrepreneurs and innovators in proposed product/process development or improve-ment and business proposals.

PROGRAM III: DIRECT SUPPORT TO PRIVATE SECTOR

This program is designed to provide financial and technical assistance directly to private firms, individuals or industry associations which are technology-based or facing issues which are technological in nature.

Contact:

Paul Landry
Atlantic Canada Opportunities Agency
590 Brunswick Street
P.O. Box 578
Fredericton, New Brunswick
E3B 5A6
(506) 452-3124

Newfoundland

1) Canada-Newfoundland Ocean Industry Subsidiary Agreement (1984-1989)

PROGRAM A: *OCEAN INDUSTRY ASSISTANCE*

This program will serve to provide financial assistance to Newfoundland-based firms engaged in applied R&D, the application/transfer of high and medium technologies to the manufacturing, processing and servicing industries, where such activities are in direct support of the ocean industry.

PROGRAM F: *INNOVATION AND PRODUCTIVITY SUPPORT*

This program provides financial assistance to research institutions and firms for the acquisition of equipment and expertise of major significance to the ocean industry sector. Eligible activities will include the acquisition of equipment, expertise and materials to facilitate product and process development initiatives; prototype design, fabrication and testing; computer modelling; materials analysis; and technology demonstration projects.

Contact:

Paul Mills
Ocean Industry Development Centre
Atlantic Canada Opportunities Agency
Atlantic Place
215 Water Street
P.O. Box 1060
St. John's, Newfoundland
A1C 5M5
(709) 772-2455

Nova Scotia

1) Canada-Nova Scotia Subsidiary Agreement on Technology Transfer and Industrial Innovation (1985-1990)

PROGRAM I: *MODERNIZATION AND INDUSTRIAL INNOVATION*

This program consists of various initiatives to encourage businesses, research institutes and universities to become aware of, and begin adopting, advanced technologies relevant to their operation.

PROGRAM III: *TECHNOLOGY TRANSFER INCENTIVES*

This program is designed to encourage entrepreneurs, inventors, technology-based firms, researchers and academics to identify, evaluate, develop and commercialize innovative ideas.

Contact:

R. A. Russell
Office of the Executive Director
Industry, Science and Technology Canada
Brewery Building
1489 Hollis Street
P.O. Box 940, Stn. M
Halifax, Nova Scotia
B3J 2V9
(902) 426-3458

Ontario

1) Canada-Ontario Subsidiary Agreement on Mineral Development (1985-1990)

PROGRAM C: *IMPROVING PRODUCTIVITY THROUGH MINING AND MINERAL TECHNOLOGY*

This program is aimed at increasing efficiency and productivity while maintaining or improving safety in the Ontario minerals industry. Mining productivity and safety will be enhanced through programs such as those developing improved computer packages for mine design to maximize their usefulness.

Contact:

Peter Andrews
Energy, Mines and Resources Canada
580 Booth Street, Room 734
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 995-9466

Prince Edward Island

1) Canada-Prince Edward Island Subsidiary Agreement on Agri-Food Development (1984-1989)

PROGRAM B: *PRODUCTIVITY ENHANCEMENT*

Assistance will be provided to producers and private-sector organizations for the evaluation and demonstration of technology that will increase the quality, improve the productivity and decrease the unit cost of production of potatoes, cereals and forages, beef and swine.

Contact:

John Enman
Agriculture Canada
P.O. Box 2949
Charlottetown, P.E.I.
C1A 8C5
(902) 566-7300

PROGRAM C: *TECHNOLOGY DEVELOPMENT*

Assistance is provided to private-sector firms and educational institutions to develop: better adapted cereal and forage varieties, improved management practices for potato production and storage, a system of intensive cereal management, and crop management practices that reduce soil erosion.

Contact:

Bonita MacFarland
Agriculture Canada
Research Branch
P.O. Box 1210
Charlottetown, P.E.I.
(902) 566-6800

Quebec

1) Canada-Quebec Sub-Agreement on Scientific and Technological Development (1985-1990)

PROGRAM A: OPPORTUNITY OR FEASIBILITY STUDIES

This program covers up to 75 percent of the eligible costs of studies for R&D projects aimed at the development of new products, services or processes or application of new technology.

PROGRAM B: MODERNIZATION OF R&D EQUIPMENT

This program covers up to 50 percent of the eligible cost of equipment required for major projects up to $1 million.

PROGRAM C: NEW INITIATIVES IN R&D

This program covers up to 50 percent of the eligible cost of new R&D projects, pilot projects or other similar initiatives.

Contact:

The Joint Office of Project Evaluation
Canada-Quebec Subsidiary Agreement on Scientific and Technological Development
1111 St. Victoria Street
Suite 104
Montreal, Quebec
H2Z 1Y6
(514) 875-9517

2) Canada-Quebec Subsidiary Agreement on Communications Enterprises Development (1985-1990)

PROGRAM I: SPECIAL FUND FOR COMMUNICATIONS INITIATIVES

Feasibility studies, marketing studies, pilot projects.

PROGRAM II-A: DEVELOP, MARKET AND DISTRIBUTE FRENCH-LANGUAGE PROGRAMMING

Fosters the development and the production of audio-visual materials as well as the distribution of these products.

PROGRAM II-B: DEVELOPMENT AND MARKETING OF SOFTWARE AND DATABASES

Develops and markets software and databases that will give users access to electronic information.

PROGRAM III-A: *DEVELOPMENT AND IMPROVEMENT OF COMMUNICATIONS TECHNOLOGIES AND INFRASTRUCTURES*

Provides financial and technical assistance to encourage Quebec firms to do research and development in new communications technologies.

PROGRAM III-B: *DEVELOPMENT OF AUTOMATION SYSTEMS FOR COMMUNICATIONS ENTERPRISES*

Develops new systems to make communications enterprises more productive and efficient.

Contact:

Department of Communications
295 Saint-Paul Street East
Montreal, Quebec
H2Y 1H1
(514) 283-7737

3) Canada-Quebec Subsidiary Agreement on Industrial Development (1985-1990)

PROGRAM II: *MAJOR INDUSTRIAL PROJECTS*

This program offers financial assistance to cover technical and technological studies and project viability demonstration.

Contact:

Regional Office
Industry, Science and Technology Canada
800 Victoria Place
P.O. Box 247
Montreal, Quebec
H4Z 1E8
1-800-361-5367

Saskatchewan

Canada-Saskatchewan Subsidiary Agreement on Advanced Technology

PROGRAM I: *INNOVATION CLIMATE ASSISTANCE PROGRAM*

This program provides financial contributions towards the direct costs of studies to identify and refine factors pertinent to the accelerated growth of the advanced technology industries in Saskatchewan. In addition, the program provides financial support for university-level research pertinent to industry which in turn plays a key role in guiding the direction of the research.

PROGRAM II: INDUSTRIAL ASSISTANCE PROGRAM

The intent of this program is to increase the level of investment by the private sector in industries, services or new product and process development. It is concerned with stability and diversification of advanced technology industries. This intent will be pursued by offering financial assistance for activities ranging from market research to capital investment for new establishments.

Contact:

Dalton Tamney
Industry, Science and Technology Canada
105 - 21st Street East
6th Floor
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 0B3
(306) 975-5316

8

Energy Programs

Industry Energy Research and Development Program (IERD)

IERD is aimed at promoting the development of products, processes or systems that will increase the efficiency of energy use throughout industry and at encouraging the use of the technology developed under the program. Canadian companies, individuals, trade and research organizations, and consulting firms may receive up to 50 percent of the eligible costs of a project.

Each project must: have a sound technical basis and a reasonable chance of success; generate a significant amount of Canadian development work; involve technology that can be generally applicable in one or more industrial sectors; and provide sufficient potential energy savings, considering all areas of application, to justify the Crown's investment.

Contact:

Energy Efficiency Technology Division
Technology Branch
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-2480

Energy Demonstration Program for the Industrial, Commercial and Institutional Sectors

This program concentrates on the demonstration of proven energy conservation technologies in the industrial, commercial and institutional sectors. Its main objective is to accelerate the adoption and commercialization of energy conservation technologies by supporting industry in this regard and by increasing public awareness of these technologies. The program, which operates on a cost-shared basis, is available throughout Canada.

Contact:

Operations Branch
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-6168

Bioenergy Development Program

The Bioenergy Development Program provides financial support for the research and development of new methods and technologies aimed at substituting biomass for non-renewable fuels and chemicals. Biomass normally includes forest and forest products waste, agrifood residues, peat and municipal solid waste. Technology areas that are given support include direct combustion,

biomass materials handling, densification, biochemical conversion (anaerobic digestion, ethanol, etc.) and thermochemical conversion (e.g., liquefaction and gasification). The program will provide funding for approved R&D work. The requests for proposals for R&D are generally issued annually.

Contact:

Energy Diversity Technology Division
Technology Branch
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-6220

Solar Energy Development Program (includes small and low-head hydro and wind)

This research and development activity is committed to developing and improving cost-effective renewable energy technologies through cost-shared programs.

RESEARCH AND DEVELOPMENT

The research and development component requires cost-sharing of projects with industries that seek to develop new or improved products for near-term commercial or technologies exploitation. Projects that will advance the renewable energy option in the longer term are also eligible. The contractor should demonstrate the ability to provide a minimum of 25 percent investment for the proposed project.

DEMONSTRATION

The Solar Domestic Hot Water Demonstration component promotes the use of solar domestic water heating. This program assists the solar industry in marketing and installing systems across Canada. A contribution towards the installed cost of a solar domestic hot water system is made directly to a private company (solar manufacturer, installer, building contractor, etc.) that undertakes a group of such installations.

The objective of the Commercial/Industrial Solar Demonstration component is to demonstrate improved system cost/performance and provide the Canadian solar industry with opportunities to design, market, install and operate commercial/industrial solar energy systems. Private companies (manufacturers, installers, building contractors, etc.) and owners/operators of commercial/industrial buildings are eligible.

The Special Projects Demonstration component supports innovative projects that hold promise for significant contribution to the development and application of active and passive solar, photovoltaics, wind and small hydro technologies. In addition, this program supports projects that accelerate the acceptance of such systems by the Canadian public and the commercial sector.

Private companies (manufacturers, installers, designers, building contractors, etc.) and owners/operators of commercial/industrial buildings are eligible.

Contact:

Solar Energy Division
Renewable Energy Branch
Energy, Mines and Resources Canada
580 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 996-9909

Energy Conversion Program

The Energy Conversion Program is administered by the Canada Centre for Mineral and Energy Technology (CANMET), the research branch of Energy, Mines and Resources Canada. The program is designed to assist Canadian industry in applying their resources and expertise to the development of technology to use Canada's fossil energy resources. The program works on a cost-shared basis and examines proposals under four broad categories. These include coal conversion and utilization, extraction and recovery of bitumen and heavy oil, bitumen/heavy oil and natural gas conversion and utilization, and synthetic crude oil upgrading. The program is designed for all industries involved in energy supply, processing or utilization, and for other organizations interested in energy conversion.

Contact:

Research Program Office
Canada Centre for Mineral and Energy Technology
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0G1
(613) 995-4295

Materials for Offshore Structures and Arctic Vessels — Steels

The Canada Centre for Mineral and Energy Technology has a cost-shared research and development program. The program incorporates the development and use of improved steels and welding technology for the construction of future energy-related structures, such as offshore drilling/production platforms, ice transitting ships, and oil and gas transmission pipelines. Of specific interest is the production of improved plate steels and the fabrication, inspection, non-destructive testing and repair of structural components.

The federal government will contribute up to 50 percent of the costs of projects addressing the production of improved plate steels, and the fabrication, inspection, non-destructive testing and repair of structural components.

Contact:

Research Program Office
Canada Centre for Mineral and Energy Technology
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0G1
(613) 995-4295

Research Agreement Program

Energy, Mines and Resources Canada awards research grants on an annual basis to applicants from any Canadian research organization that is not directly managed by the Government of Canada, including universities and colleges, provincial research agencies and private research groups. Grants are awarded on the basis of departmental research priorities in areas of the natural, physical and social sciences and engineering where research is most urgently needed. The Research Agreement Program (RAP) is designed to take advantage of the capabilities of a variety of disciplines and technologies available in Canada to facilitate the better use of our mineral and energy resources and to provide information on Canada's land mass.

Contact:

Research Agreement Program
Energy, Mines and Resources Canada
601 Booth Street, Room 239
Ottawa, Ontario
K1A 0E4
(613) 992-1806

Energy from the Forest (ENFOR)

This program finances research and development (R&D) related to the production of forest biomass for energy. Current areas of R&D emphasis include intensive silviculture to improve biomass productivity, environmental impacts of intensive biomass harvesting, socio-economic influences and technology transfer. Approved projects are conducted primarily under contract.

Contact:

ENFOR Secretariat
351 St. Joseph Blvd.
Hull, Quebec
K1A 1G5
(819) 997-1107

Development and Demonstration of Resource and Energy Conservation Technology (DRECT) Program

The primary aim of the DRECT program is to promote the recovery/recycling of wastes and to save energy through the development and demonstration of innovative new technologies. Funding up to 50 percent of the total estimated cost of a project may be available.

Contact:

Industrial Incentives Division
Technology Development and Technical Services Branch
Conservation and Protection
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0H3
(819) 997-1813

Strategic Grants Program

The Natural Sciences and Engineering Research Council's program of strategic grants in energy promotes high-quality, mission-oriented energy research and development in Canadian universities. The objective of these grants is to help bridge the gap between basic research programs in universities and applied energy research and development programs in government and industry.

Both fundamental and applied research proposals are eligible.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-6295

Canada Centre for Mineral and Energy Technology (CANMET)

CANMET is the major technological research arm of Energy, Mines and Resources Canada and is the nation's leading agency for mineral and fossil fuel energy research, development and demonstration. Transfer of new technology to industry is a primary objective of CANMET's overall activities. This work is not carried out in isolation: close links are maintained with industry, provincial research organizations and universities to ensure that all projects are undertaken in response to, or in anticipation of, real needs and problems.

Through its Research Program Office, CANMET issues contracts from five laboratories:

- *Mining Research Laboratories (MRL);*
- *Mineral Sciences Laboratories (MSL);*
- *Metals Technology Laboratories (MTL);*
- *Energy Research Laboratories (ERL); and*
- *Coal Research Laboratories (CRL).*

CANMET's programs include the Energy Conversion Program and the Program for Materials for Offshore Structures and Arctic Vessels — Steels, both of which are described separately in this booklet.

Contact:

Research Program Office
CANMET
Energy, Mines and Resources Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0G1
(613) 995-4295

9

Crop Development Fund (CDF)

This Agriculture Canada program provides financial contributions, on a cost-shared basis, to Canadian agricultural organizations that undertake projects demonstrating commercial potential of new crops, varieties, technologies or production practices.

The principal objectives of the CDF are:

- *to assist in the timely and effective evaluation of new crops, varieties and production techniques;*
- *to assist in the development of new crop varieties and production technologies that may have potential for commercial production, beyond the basic research stage; and*
- *to accelerate the commercial adoption of new crops, varieties and production technologies to meet each market.*

Contact:

Special Programs Division
Agriculture Development Branch
Agriculture Canada
Room 565, Sir John Carling Building
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1A 0C5
(613) 995-9554

Communications Programs

Mobile Satellite Program (MSAT)

In May 1986, final approval was announced for a funding package of $177 million that will lead to the implementation of a commercial mobile satellite (MSAT) system in Canada. By the early 1990s, MSAT will deliver portable two-way radio, telephone and data service anywhere in the country. Telesat Mobile Incorporated will own and operate the satellite as a commercial venture, investing over $260 million in the project. By 1997, the federal government will have allocated up to $50 million to provide technology and product development support and to sponsor service trials for the program. Other federal support will include a bulk lease of service from Telesat for federal users.

Contact:

Department of Communications
MSAT Program
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8
(613) 990-4111

Satellite Communications Applications Program (SCAP)

The objective of this program is to stimulate the development and utilization of satellite communications services, systems and products in Canada through technology transfer, industry support, information exchange, and the development and application of new services and technologies. Past activities under the program have included field trials, pilot projects, experiments and demonstrations. Projects which can be considered under this program include new satellite applications, earth stations and new services development.

Contact:

Department of Communications
Communications Applications Division
Communications Research Centre
P.O. Box 11490
Station H
Ottawa, Ontario
K2H 8S2
(613) 998-2168

Payload and Spacecraft Development and Experimentation (PSDE) Program

Canada is participating in the European Space Agency's PSDE program. The program's objective is to prepare for communications-related space missions that are planned for the 1990s. Activities include payload development and experiments and demonstrations with existing satellites and systems.

Canadian participation in the initial phases of the PSDE program was approved in 1987. In the meantime, Canada has been awarded contracts concerning mobile satellite communications technology and intersatellite/interorbit communications at both optical and monolithic microwave frequencies as well as an important study on future satellite networking. Benefits to Canada include the enhancement of existing Canadian expertise, the opportunity to become involved in European industrial consortia and gaining a window on the European and international market.

Contact:

Department of Communications
International Satellite Programs
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8
(613) 990-4100

Strategic Grants Program

The Natural Sciences and Engineering Research Council's program of strategic grants in information systems responds to research and development needs in Canada relating to: the development of the technologies and capabilities needed to be internationally competitive; the application of the new technologies and capabilities to resource-based activities; the use of information systems to replace physical transport; and the equalization of services between urban and rural areas.

Contact:

Natural Sciences and Engineering Research Council
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5
(613) 995-6295

Public Awareness Initiatives

Canada Awards for Business Excellence

These awards honour business enterprises or their divisions located in Canada that have proven excellence in the following categories: Small Business, Quality, Productivity, Marketing, Entrepreneurship, Labour-Management Cooperation, Innovation, Invention and Industrial Design.

Contact:

Canada Awards for Business Excellence (ACAE)
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 954-4079

Or contact your nearest ISTC Provincial Office listed on pages 55 and 56.

Science Culture Canada

Science Culture Canada is a $2.5 million program that provides funding for projects and activities across the country to increase public awareness of science and technology. Competitions for funding are held twice a year. Support is divided among project funding, general core funding and youth core funding. Applications are judged by a non-government committee of experts in science and technology awareness.

The program's central objectives are: to increase general public awareness of scientific and technological achievements and potential, particularly those of Canadian origin or application; to stimulate greater public interest in, and understanding of, the role and impact of science and technology in contemporary society; to improve communications between scientists and non-scientists, between the creators and users of technology and between those who generate technological change and those who are affected by it; and to develop and sustain greater interest in, and awareness of, science and technology among Canada's young people.

Contact:

Programs Officer
Science Culture Canada
Science Programs Branch
Supply and Services Canada
12C1, Phase III, Place du Portage
Hull, Quebec
K1A 0S5
(819) 956-1772

12

International Initiatives in Science and Technology

Defence Programs and Advanced Technology Bureau

This bureau of External Affairs Canada is responsible for policies and programs designed to protect and advance Canada's international interests in science and technology, including space and information technology. Its four divisions (science and technology; information technology and electronics; aerospace, marine and defence products; and defence programs) handle science and technology policy and technology marketing. The bureau pays special attention to the inflow of foreign technology to be used by the private sector in Canada. It is also the focal point for the management of Canada's relations with multilateral organizations with science and tech-nology functions, including United Nations agencies and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD).

Contact:

Defence Programs and Advanced Technology Bureau (TDD)
External Affairs Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2
(613) 996-1745

Technology Inflow Program (TIP)

This program promotes international collaboration that will provide the technological innovation needed to develop new or improved Canadian products, processes or services. It does this in two ways. First, it makes use of Canadian government offices abroad to facilitate the flow of foreign technology to Canada. Second, it provides Canadian scientists and engineers with financial support to assist them in gaining first-hand knowledge of foreign technologies relevant to their needs.

The specialists at posts abroad include seven science and technology counsellors and eleven technology development officers based in key posts in developed countries. The counsellors perform a broad range of duties, from reporting on science and technology developments in their host country to assisting industry in identifying opportunities for R&D collaboration. The officers, who are locally engaged, are responsible for identifying sources of technology requested by Canadian firms. The TIP Fund supports missions abroad and medium-term working visits, and is almost exclusively directed at helping Canadian small and medium-sized businesses acquire foreign technologies.

Contact:

Technology Inflow Program
Science and Technology Division (TDS)
External Affairs Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2
(613) 996-0971

TIP can also be accessed through the IRAP field network. See page 9 of this booklet or the Yellow Pages of your telephone directory under Technology.

Program for Export Market Development (PEMD)

This program helps incorporated Canadian businesses to develop, increase and sustain their activities by sharing with them specific export marketing efforts. The industry-initiated segment of PEMD is geared to:

- *encourage businesses that have not exported previously to begin export marketing; and*
- *encourage established exporters to expand their activities into new markets.*

PEMD provides up to 50 percent of the costs incurred by a company in its penetration of new markets. These contributions are repayable if sales are made to these markets.

Under the government-planned activities segment of PEMD, missions and trade fairs are organized through the government, and Canadian firms may participate by paying a partial fee.

Contact:

Export and Investment Programs Division (TPE)
External Affairs Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2
(613) 992-7155

13

Research on Impact of Technological Change

Technology Impact Program (TIP)

This contribution program has been established to fund research into the human and social impacts of technological change in the workplace. It is designed to support practical workplace-related research studies and demonstration projects that develop a better understanding of the nature and effects of new technology on jobs, working conditions and workers. It specifically encourages projects that foster labour-management cooperation.

TIP contributions are up to a maximum of $100,000 per project, and those above $50,000 require a contribution for the applicant. Priority is given to joint labour-management proposals and to those from labour organizations and other organizations or interest groups that are directly affected or likely to be affected by technological change (e.g., women's groups). The annual deadline for the submission of applications is April 30.

Contact:

Technology Impact Program
Labour Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0J2
(613) 997-5470

ISTC Provincial Offices

BRITISH COLUMBIA

900 - 650 West Georgia Street
P.O. Box 11610
Vancouver, British Columbia
V6B 5H8
(604) 666-0434

ALBERTA

Cornerpoint Building
10179 - 105th Street
Suite 505
Edmonton, Alberta
T5J 3S3
(403) 495-2944

SASKATCHEWAN

6th Floor
105 - 21st Street East
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 0B3
(306) 975-4400

YUKON & NORTHWEST TERRITORIES

Suite 301, 108 Lambert Street
Whitehorse, Yukon
Y1A 1Z2
(403) 668-5003

MANITOBA

330 Portage Avenue
Room 608
P.O. Box 981
Winnipeg, Manitoba
R3C 2V2
(204) 983-0042

ONTARIO

4th Floor, Dominion Public Bldg.
1 Front Street West
Toronto, Ontario
M5J 1A4
(416) 973-5000

QUEBEC

Stock Exchange Tower
800 Victoria Square
Suite 3800
P.O Box 247
Montreal, Quebec
H4Z 1E8
(514) 283-3315

NEW BRUNSWICK

Assumption Place
770 Main Street
P.O. Box 1210
Moncton, New Brunswick
E1C 8P9
(506) 857-6400

NOVA SCOTIA

Brewery Building
1489 Hollis Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 2V9
(902) 426-2018

PRINCE EDWARD ISLAND

Confederation Court Mall
134 Kent Street, Suite 400
P.O. Box 1115
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7M8
(902) 566-7400

NEWFOUNDLAND

Parsons Bulding
90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8950
St. John's, Newfoundland
A1B 3R9
(709) 772-4866

ERRATA

1. The following federal-provincial subsidiary agreements expired on March 31, 1989: the Canada-Alberta Subsidiary Agreement on Forest Resource Development (page 32), the Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on Urban Bus Industrial Development (page 35), the Canada-Prince Edward Island Subsidiary Agreement on Agri-Food Development (page 38) and the Canada-Saskatchewan Subsidiary Agreement on Advanced Technology (page 40).

2. In the list of ISTC Provincial Offices on page 55, Yukon and Northwest Territories are listed together with a single address and phone number, which in fact pertain only to the office for Yukon. The correct address and phone number for the Northwest Territories regional office is listed below:

Industry, Science and Technology Canada
Northwest Territories
10th Floor
Precambrian Building
P.O. Bag 6100
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2R3
(403) 920-8578

3. Some of the phone numbers listed for other ISTC regional offices on pages 55 and 56 are not accurate. Correct phone numbers are listed below:

Alberta	(403) 495-4782
Manitoba	(204) 983-6182
New Brunswick	(506) 857-4782

4. The following program was inadvertently omitted:

Defence Industrial Research (DIR) Program -- This program is intended to strengthen the Canadian Defence industrial base. It covers up to 50 percent of the costs of eligible research projects undertaken by Canadian-based companies with a product mandate for Canada. Applicants must demonstrate the relevance of their projects to the national defence of Canada or its allies. Intellectual property resides with the applicants.

Contact: Mr. Douglas Laurie-Lean
Program Manager, Defence Industrial Research Program
Chief of Research and Development Branch
National Defence Headquarters
George R. Pearkes Building
101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0K2
(613) 992-8938

5. Responsibility for the Canada-Alberta Subsidiary Agreement on Agricultural Processing and Marketing (page 32) has been transferred to Western Economic Diversification Canada (403) 495-4164.

6. The entry for Western Economic Diversification Canada (pages 15 and 16) does not include the department's British Columbia office. Its address and telephone number are listed below:
P.O. Box 49276
#1200-1055 Dunsmuir Street
Vancouver, British Columbia
V7X 1L3
(604) 666-6256

7. Western Economic Diversification Canada's Headquarters (page 16) has moved. The correct address and phone number are listed below:
Suite 1500, Canada Place
9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4H7
(403) 495-4164

These changes and any others that come to the attention of ISTC will be included in the next edition of Support for Technology Development.

L'appui au développement technologique

Sommaire des programmes
et des stimulants
du gouvernement fédéral
1989

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989
Nº de cat. ST31-13/1989
ISBN 0-662-56473-1

Ministre de l'Expansion
industrielle régionale
et Ministre d'État chargé
des Sciences et de la Technologie

CANADA

Minister of Regional
Industrial Expansion
and Minister of State
for Science and Technology

L'appui au développement technologique

Pour être en mesure d'améliorer son niveau de vie et de soutenir la concurrence internationale, le Canada doit s'efforcer de mettre au point et d'appliquer de nouvelles techniques. Voilà ce qui ressort du plan à long terme du gouvernement fédéral visant à renforcer l'industrie canadienne grâce aux sciences et à la technologie.

La création du nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (ISTC), est le reflet de cette philosophie. Ce nouveau ministère, même s'il regroupe le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, forme véritablement une entité nouvelle.

La création d'ISTC annonce un changement radical dans l'approche du gouvernement à l'égard du développement industriel. Dans la mesure du possible, le Ministère intégrera la politique scientifique et technologique aux stratégies industrielles. Grâce à ce changement de cap, ISTC reconnaît le rôle essentiel que joue la technologie pour ce qui est de se placer aux premiers rangs des secteurs de l'économie.

En 1988-1989, le gouvernement fédéral prévoit affecter 4,4 milliards de dollars aux sciences et à la technologie. Ce montant est encore plus élevé si l'on tient compte de l'aide sous forme de stimulants fiscaux en matière de sciences et de technologie dont cette publication donne un aperçu. Bien que la plus grande part de ces dépenses soit effectuée en recherche fondamentale et en recherche appliquée (recherches menées dans les laboratoires du fédéral, dans les universités et dans l'industrie), une part importante est dirigée vers l'appui au développement technologique.

La présente brochure offre un aperçu des programmes, stimulants et autres mécanismes d'aide qu'offre le gouvernement fédéral pour encourager le progrès technologique au Canada. Les programmes sont décrits brièvement et le lecteur peut obtenir plus de renseignements en se référant à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués pour chacun.

Bien que les organismes fédéraux n'aient pas tous des programmes et des mécanismes d'aide axés précisément sur les transferts technologiques, bon nombre d'entre eux appliquent la politique d'impartition en vigueur et ont recours aux programmes des ministères et organismes cités dans la présente publication. Lorsque cela est possible, les ministères et organismes fédéraux sont heureux de conseiller et d'aider les Canadiens engagés dans le développement de nouvelles techniques.

Harvie Andre
Ministre d'Industrie, Sciences et
Technologie Canada

William C. Winegard
Ministre d'État,
(Sciences et Technologie)

Table des matières

1. LES STIMULANTS FISCAUX 7
   Augmentation de la partie remboursable du crédit d'impôt à la R-D accordé aux petites entreprises canadiennes 8
   Amélioration de la définition et de l'administration de la R-D 8

2. L'AIDE FINANCIÈRE À LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT 9
   Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) 9
   Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) 9
   Le Programme de subventions stratégiques 11
   Le Programme de partenariats de recherche 12
   La politique de subventions de contrepartie pour la recherche universitaire 13
   Le Programme des technologies stratégiques 14
   Le Programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique 15
   La Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 16
   Le Programme de biotechnologie du Conseil national de recherches du Canada 17
   Le Programme de la microélectronique et du développement des systèmes 18

3. L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 20
   La Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée (SCBEL) 20
   La Direction générale de la propriété intellectuelle 20
   Le Programme d'exploitation des informations contenues dans les brevets (PEIB) 21
   L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) 22

4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION 23
   Le Programme relatif aux pénuries de main-d'oeuvre 23
   Le Programme Acquisition de compétences 23
   L'Option en matière de formation 24
   Le Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord 24
   Les programmes de formation de chercheurs 24
   Le Programme Bourses Canada 25

5. L'AIDE À LA TECHNOLOGIE AU MOYEN DE L'ACQUISITION 26
La politique d'impartition 26
Les propositions spontanées (PS) 26
La politique sur la marge bénéficiaire 27

6. L'AIDE À LA TECHNOLOGIE PAR L'INTERMÉDIAIRE DES INSTITUTS 28
Les centres de technologie 28
Le Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT) 28
Le Centre de recherches sur les communications (CRC) 29
Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) 29
L'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH) 30
L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération 30
L'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) 31
Le Conseil national de recherches du Canada 31

7. L'AIDE À LA TECHNOLOGIE OFFERTE DANS LE CADRE DES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL (EDER) 33
Alberta 33
Colombie-Britannique 34
Île-du-Prince-Édouard 36
Manitoba 37
Nouveau-Brunswick 38
Nouvelle-Écosse 39
Ontario 40
Québec 40
Saskatchewan 42
Terre-Neuve 43

8. LES PROGRAMMES AXÉS SUR L'ÉNERGIE 44
Le Programme de recherche-développement énergétique dans l'industrie 44
Le Programme de démonstration de l'énergie dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel 44
Le Programme de développement en bioénergie 45
Le Programme de développement de l'énergie solaire 45
Le Programme de conversion énergétique 46

La recherche sur les matériaux destinés aux navires de l'Arctique et aux installations au large des côté — aciers 47
Le Programme des conventions de recherche 47
L'énergie de la forêt (ENFOR) 48
Le Programme de mise au point et de démonstration de techniques d'économie des ressources et de l'énergie 48
Le Programme de subventions stratégiques 49
Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET) 49

9. LE FONDS POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLES CULTURES (FINC) 51

10. LES PROGRAMMES DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS 52
Le Programme de télécommunications par satellite pour le service mobile (MSAT) 52
Le Programme d'applications des télécommunications par satellite (PATS) 52
Le Programme de développement de charges utiles et de véhicules spatiaux et d'expériences 53
Le Programme de subventions stratégiques 53

11. LA SENSIBILISATION DU PUBLIC 54
Les prix Canada pour l'excellence en affaires 54
Sciences et Culture Canada 54

12. LES INITIATIVES INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE 56
La Direction générale des Programmes de défense et de la technologie de pointe 56
Le Programme d'apports technologiques (PAT) 56
Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) 57

13. LA RECHERCHE SUR LES RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES 59
Le Programme sur les répercussions de la technologie (PRT) 59

14. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA
Bureaux provinciaux 60

Les stimulants fiscaux

L'article 37 de la Loi de l'impôt sur le revenu permet au contribuable de déduire immédiatement toutes les dépenses courantes et les dépenses en capital admissibles qu'il a engagées au titre de travaux de recherche-développement expérimentale (R-D) effectués au Canada. Certaines dépenses admissibles courantes de R-D effectuées à l'extérieur du pays peuvent être déduites de même. Le coût des immeubles achetés après 1987 à des fins générales n'est plus admissible à la déduction immédiate.

En plus des déductions susmentionnées, les dépenses au titre de la R-D engagées au Canada permettent au contribuable d'avoir accès à un crédit d'impôt à l'investissement.

Le crédit d'impôt à l'investissement de base correspond à 20 p. 100 des dépenses que le contribuable engage au Canada pour la R-D, sauf pour les dépenses faites dans les provinces de l'Atlantique et la région de Gaspé où ce crédit s'élève à 30 p. 100. En ce qui concerne les corporations privées dont le contrôle est canadien (CPCC) qui sont admissibles à la déduction accordée aux petites entreprises, le crédit de base correspond en général à 35 p. 100 des dépenses engagées au Canada pour la R-D. Les CPCC dont le revenu imposable, combiné à celui de toute entreprise associée, n'a pas excédé 200 000 $ l'année d'imposition précédente ont droit, comme groupe, à un crédit d'impôt de 35 p. 100 sur la première tranche de deux millions de dollars de dépenses courantes et de dépenses, au Canada. Les taux de base de 20 p. 100 et de 30 p. 100 s'appliquent aux dépenses des CPCC au titre de la R-D qui excèdent la limite de deux millions de dollars.

Les crédits d'impôt à l'investissement peuvent servir à compenser l'impôt sur le revenu fédéral exigible par ailleurs. Les grandes corporations peuvent utiliser ce crédit jusqu'à concurrence de 75 p. 100 de leur impôt fédéral exigible pour l'année. Les CPCC ne sont pas visées par cette limite pour la partie de leur revenu admissible à la déduction accordée aux petites entreprises, c'est-à-dire, un revenu maximum annuel de 200 000 $ ou un impôt sur le revenu fédéral de 24 000 $, calculé aux taux courants. Toute portion inutilisée de ce crédit d'impôt peut être reportée aux trois années précédentes ou aux dix annés subséquentes pour compenser l'impôt fédéral exigible pendant les années en question. Dans le cas des dépenses de R-D courantes qui ne sont pas admissibles au remboursement intégral dont il est question ci-dessous, ou des dépenses de R-D en capital, 40 p. 100 des crédits inutilisés dans l'année peuvent être remboursés aux CPCC, aux particuliers et à certaines fiducies. Les crédits d'impôt à l'investissement accordés aux sociétés qui ne sont pas des CPCC ne sont plus admissibles à un remboursement.

Augmentation de la partie remboursable du crédit d' impôt à la R-D accordé aux petites entreprises canadiennes

En ce qui a trait aux dépenses faites après le 23 mai 1985, le crédit d'impôt de 35 p. 100 accordé aux CPCC pour leurs dépenses courantes de R-D est devenu entièrement remboursable. Ce remboursement s'applique à la première tranche de deux millions de dollars de dépenses courantes de R-D et peut se traduire par un remboursement maximal de 700 000 $ par année. Les crédits accordés aux CPCC pour les autres dépenses de R-D sont toujours admissibles à un remboursement partiel de 40 p.100.

Amélioration de la définition et de l'administration de la R-D

Revenu Canada a créé un groupe spécial d'évaluation et de vérification, chargé d'examiner les demandes de crédit d'impôt et de rembourser le plus vite possible les entreprises engagées dans des activités de R-D.

Le gouvernement a annoncé, en 1988, de nouvelles mesures administratives et a apporté des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu dans le but d'accélérer les remboursements de crédits d'impôt en matière de R-D aux corporations privées dont le contrôle est canadien (CPCC) et qui y sont admissibles. La plupart des CPCC établies comme exécutantes de R-D devraient désormais recevoir leur remboursement de crédits d'impôt dans les deux mois après en avoir fait la demande à Revenu Canada. En fait, Revenu Canada procédera à la validation des demandes de crédit d'impôt une fois le remboursement envoyé.

Renseignements :

Revenu Canada Impôt
Conseiller scientifique principal
123, rue Slater
Pièce 501
Ottawa (Ontario)
K1A 0L8
(613) 957-3617

L'aide financière à la recherche-développement

Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD)

Le PPIMD a pour objet de contribuer à la création et à l'essor des industries canadiennes de la défense en les aidant à devenir très compétitives à long terme tant sur le marché national que sur les marchés d'exportation. Le programme vise aussi à assurer le maintien et le développement de la capacité de production et de la compétence technologique des industries qui œuvrent dans le domaine de la défense. Les industries de ce secteur doivent assumer des risques commerciaux, techniques et financiers relativement élevés et rivaliser avec des entreprises étrangères pour la plupart très subventionnées, directement ou indirectement, par leur gouvernement.

Une aide est accordée sous forme de contributions aux coûts admissibles des types de projets suivants :

- *recherche-développement se rattachant à la fabrication de matériel de défense, en vue du maintien d'une assise technologique dans ce domaine;*
- *établissement de fournisseurs canadiens reconnus de matériel relié à la défense;*
- *acquisition de matériel de production de pointe afin de moderniser ou d'améliorer les capacités d'ingénierie et de fabrication au Canada, des produits reliés à la défense; et*
- *études de possibilités, servant à définir les caractéristiques des produits liés au domaine de la défense et à relever les possibilités de marchés pour ces produits, au Canada et à l'étranger.*

Renseignements :

Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD)
Direction générale de l'aérospatiale, de la défense et des retombées industrielles
235 , rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-3188

Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)

Le Conseil national de recherches (CNRC) a créé et maintient un réseau à caractère national de diffusion et de transfert de la technologie. Des membres du réseau, en poste un peu partout au pays, desservent les entreprises dans leur région.

Ce réseau de technologie, établi par le PARI, s'étend également outremer grâce à une collaboration entre le PARI et le Programme d'apports technologiques (PAT) du ministère des Affaires extérieures. Les ambassades et les

consulats du Canada à l'étranger aident les entreprises à découvrir les technologies étrangères répondant à leurs besoins et à y accéder.

Le réseau de technologie, dont les membres se trouvent dans chaque ville du pays, est composé des conseillers en technologie industrielle du CNRC, d'organismes de recherche provinciaux, de centres de technologie, de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada et des gestionnaires du projets du CNRC, d'autres ministères et des universités. Fait également partie du réseau le personnel de laboratoire assurant la liaison avec l'industrie (agents de liaison industrielle) et les représentants du ministère des Affaires extérieures à l'étranger (conseillers en sciences et en technologie et agents de développement technologique).

Voici une brève description des services offerts par le PARI :

- SERVICE RÉGIONAL DE CONSULTATION (PARI-C)

  Service personnel et confidentiel de consultation au niveau régional aux entreprises qui possèdent des ressources techniques limitées.

  Les conseillers aident les entreprises à développer leurs compétences technologiques pour rendre leurs opérations plus compétitives et rentables. Les entreprises sont également mises en rapport avec la gamme complète des services du PARI et les autres programmes gouvernementaux à leur disposition.

- CONTRIBUTIONS AUX ENTREPRISES EMPLOYANT DES ÉTUDIANTS (PARI-H)

  Des esprits vifs et des mains habiles tentent de résoudre des problèmes techniques à court terme.

  L'aide fournie couvre le salaire et les frais de réinstallation d'étudiants de collèges techniques ou d'universités qui travaillent au sein d'entreprises sous la supervision des conseillers en technologie industrielle du PARI.

- PROJETS À COURT TERME (PARI-L)

  Aide financière fournie aux entreprises ayant besoin de services techniques de l'extérieur.

  L'aide fournie couvre en partie le coût de sous-traitance de services ou de l'utilisation des installations d'instituts de recherche, de laboratoires, d'universités ou de sociétés d'experts-conseils. Le PARI vient en aide aux entreprises en leur fournissant les ressources nécessaires pour la résolution, à court terme, de problèmes techniques, l'amélioration des opérations de production et l'expansion de la base technologique de l'entreprise.

- PROJETS À MOYEN TERME (PARI-M)

  Aide financière pour payer le salaire du personnel de l'entreprise ou des sous-traitants travaillant à des projets spécifiques de R-D.

  De l'aide financière fondée sur le partage des coûts est fournie aux petites entreprises qui ne possèdent normalement pas les ressources nécessaires à la réalisation de projets de grande envergure visant à mettre au point des produits ou procédés nouveaux ou améliorés.

- *PROJETS À LONG TERME (PARI-R)*

  Projets réalisés en collaboration avec des laboratoires du gouvernement et des universités ou des laboratoires à l'étranger ainsi qu'avec des entreprises canadiennes.

  Cet élément offre à l'industrie les moyens dont elle a besoin pour commercialiser les connaissances techniques, les inventions et le savoir-faire scientifique les plus récents. Le programme aide les entreprises à élaborer un plan technique et d'étude du marché, met à leur disposition les meilleures installations et compétences techniques au sein des laboratoires gouvernementaux ou universitaires ou des sources de technologie étrangères, et apporte une aide technique fondée sur le partage des coûts.

Renseignements :

Programme d'aide à la recherche industrielle
Conseil national de recherches
Immeuble M-55, pièce 260-C
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

PARI — Réseau régional
(613) 993-2012

PARI — Réseau des laboratoires
(613) 993-1790

Vous pouvez également vous adresser à l'un des bureaux régionaux du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC dont la liste figure dans les pages jaunes sous la rubrique Technologie-Programmes d'aide.

Le Programme de subventions stratégiques

Les subventions stratégiques (administrées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie) permettent aux chercheurs universitaires d'entreprendre des travaux de recherche orientée dans certains domaines d'intérêt national. Les principaux domaines d'étude comprennent notamment :

LES TECHNOLOGIES DE POINTE

- *les systèmes d'information;*
- *la biotechnologie;*
- *les matériaux et procédés industriels;*
- *les systèmes de fabrication; et*
- *l'énergie.*

LA GESTION DES RESSOURCES

- *l'alimentation et l'agriculture;*
- *la foresterie;*
- *les mines; et*
- *les pêches et océans.*

LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

De plus, comme par le passé, on acceptera des demandes dans un domaine « ouvert »; ce mécanisme permet au CRSNG d'appuyer des propositions dans d'autres domaines d'importance nationale dont le candidat peut démontrer le potentiel.

L'appui de l'industrie est souhaitable mais non obligatoire.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-6295

Le Programme de partenariats de recherche

Le CRSNG offre un programme spécial pour favoriser une plus grande collaboration entre les universités canadiennes, les ministères du gouvernement fédéral et l'industrie. Le CRSNG aide les entreprises à trouver dans le milieu universitaire les chercheurs compétents dont elles ont besoin et contribue de façon appréciable au coût de la recherche industrielle effectuée par les universités. Il fournit également un appui financier aux entreprises qui embauchent des étudiants du premier cycle ou de jeunes diplômés titulaires d'un doctorat. Des programmes conjoints avec les ministères du gouvernement fédéral sont en voie d'être mis sur pied.

Dans le cadre de ce programme qui offre une grande souplesse, le CRSNG appuie une gamme de projets à coûts partagés dont voici quelques exemples :

PROJETS DE R-D COOPÉRATIVE

Des subventions sont accordées pour divers types de projet, depuis la commercialisation à court terme d'une innovation universitaire jusqu'aux travaux de recherche universitaire à long terme dans un domaine technologique pouvant intéresser les sociétés canadiennes.

On exige la contribution et la participation de l'industrie.

INSTALLATIONS ET APPAREILS CONJOINTS

Contributions ayant pour objet d'encourager l'achat ou l'amélioration de matériel de recherche qui sera utilisé conjointement par l'industrie et les chercheurs universitaires.

PROFESSEURS-CHERCHEURS INDUSTRIELS

Un programme essentiel qui permet aux universités d'acquérir les compétences voulues dans les domaines scientifique et technique qui revêtent une grande importance pour l'industrie. Les subventions servent à payer les salaires des professeurs-chercheurs d'envergure internationale ainsi que les coûts du matériel et de la recherche.

Les entreprises sont tenues de contribuer et de collaborer à la recherche.

CHERCHEURS INVITÉS DU CRSNG

Ce programme de bourses fournit une contribution aux salaires de chercheurs chevronnés qui font un stage en milieu industriel ou dans une université canadienne. Les objectifs sont d'accentuer l'orientation industrielle de laboratoires de recherche universitaire et d'encourager des échanges productifs entre les deux secteurs.

COLLOQUES ET SÉMINAIRES

Le CRSNG contribue financièrement à l'organisation de colloques, séminaires et expositions auxquels participent des personnes des secteurs industriel et universitaire. Les sujets traités peuvent porter sur une technologie qui intéresse tout particulièrement une entreprise donnée ou encore sur une analyse détaillée d'un problème technique particulier faite par des chercheurs universitaires.

CHERCHEURS-BOURSIERS EN MILIEU INDUSTRIEL

Une entreprise qui ajoute à son équipe de R-D une personne ayant récemment obtenu un doctorat peut recevoir une aide sous forme de contributions au salaire du boursier, jusqu'à concurrence de trois ans.

BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE

Contribution au salaire d'employés de l'industrie qui retournent aux études pour obtenir un diplôme d'études supérieures.

BOURSES DE RECHERCHE (PREMIER CYCLE) EN MILIEU INDUSTRIEL

Contribution au salaire d'étudiants qualifiés du premier cycle qui désirent acquérir une expérience dans un laboratoire de recherche industrielle.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-6295

La politique de subventions de contrepartie pour la recherche universitaire

Le gouvernement fédéral a prévu de verser jusqu'à 380,2 millions de dollars répartis sur quatre ans (1987-1988 à 1990-1991), pour égaler les contributions du secteur privé à la collaboration entre les chercheurs du secteur privé et des universités et d'accroître le niveau global du financement à la recherche universitaire. Les subventions de contrepartie sont versées aux trois conseils de subventions (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches médicales du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) et s'ajoutent à leurs budgets de base, qui totalisent 2,2 milliards de dollars pour cette même période. L'administration de la politique est laissée à la discrétion de chaque conseil, selon un programme qui lui est propre.

La politique de subventions de contrepartie fait actuellement l'objet d'une évaluation.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-5794

Programme université-industrie
Conseil de recherches médicales du Canada
Immeuble Jeanne-Mance
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9
(613) 954-1972

Direction des programmes
Conseil de recherches en sciences humaines
255, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4
(613) 995-5455

Le Programme des technologies stratégiques

Le Programme des technologies stratégiques offre une aide financière aux alliances dont le but est la R-D et les applications technologiques dans les domaines des matériaux industriels avancés, de la biotechnologie et des technologies de l'information. Ces alliances industrielles peuvent aussi englober les universités et es instituts de recherche. Les projets de R-D doivent être pré-concurrentiels, et les projets d'application technologique, pré-commerciaux.

Le programme a pour objet d'encourager l'industrie canadienne à mettre au point ou à appliquer la technologie voulue pour :

- *fabriquer des produits à valeur ajoutée et concurrentiels à l'échelle internationale;*
- *ajouter une valeur aux marchandises et diversifier les produits que fabriquent les industries axées sur les ressources naturelles; et*
- *améliorer la productivité et la qualité des procédés manufacturiers.*

Les autres composantes du Programme des technologies stratégiques comprennent :

- *le fonds de R-D sur l'intelligence artificielle, qui finance des projets au gouvernement fédéral;*
- *le Comité consultatif national sur les matériaux industriels avancés, qui offre des conseils du secteur privé au gouvernement fédéral;*
- *la composante Matériaux industriels avancés du Programme de mise en valeur de la technologie, qui favorise l'établissement de réseaux entre les concepteurs et les utilisateurs de la technologie; et*
- *le Bureau d'information sur la réglementation en matière de biotechnologie, qui sert de centre d'information.*

Renseignements :

Alliances de technologies d'information
Directeur général
Direction générale de l'industrie des technologies d'information
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-5598

Alliances en matière de matériaux industriels avancés
Matériaux industriels avancés
Direction générale de la transformation des ressources naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1H 0H5
(613) 954-3084

Alliances en matière de biotechnologie
Directeur de la biotechnologie et des produits d'hygiène
Direction générale de la transformation des richesses naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-3138

Autres composantes du Programme des technologies stratégiques
Directeur général
Direction générale de la politique technologique
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 993-5649

Le Programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Le Programme Action de l'APECA remplace le Programme de développement industriel et régional (PDIR) et le Programme Entreprise Atlantique (PEA). L'aide offerte vise sept domaines principaux adaptés aux besoins particuliers du Canada Atlantique, c'est-à-dire :

- *l'assurance-prêt;*
- *la réduction des frais d'intérêt;*
- *les services d'appoint aux entreprises;*
- *les études;*
- *l'aide à l'innovation;*
- *l'établissement de nouvelles installations; et*
- *l'agrandissement et la modernisation d'installations ou le lancement d'un nouveau produit.*

Les secteurs admissibles à une aide aux termes du Programme Action de l'APECA sont :

- *l'aquiculture;*
- *l'industrie des services aux entreprises;*
- *certaines industries agricoles;*
- *les établissements commerciaux de recherche et de développement;*
- *l'industrie de transport du fret;*
- *l'industrie de l'exploitation forestière;*
- *les industries de fabrication et de transformation;*
- *les industries des services d'entretien et de réparation;*
- *les industries d'entreposage et d'emmagasinage; et*
- *le secteur touristique.*

Renseignements :

Siège social de l'APECA
C.P. 6051
770, rue Main, 10e étage
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8
1-800-561-7862 (sans frais)

La Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (MDÉO) offre une série de mécanismes d'appui allant de l'aide à la petite entreprise à de vastes programmes axés vers l'industrie. Le Programme de diversification de l'Ouest vise les projets comprenant de nouveaux produits, de nouveaux marchés et des technologies innovatrices, notamment des produits d'importation de remplacement et des stimulants de la productivité à l'échelle de l'industrie.

Renseignements :

BUREAU CHEF

Edifice Cornerpoint
10179, 105e Rue
Pièce 604
Edmonton (Alberta)
T5J 3N1
(403) 495-4164

SASKATCHEWAN

119, 4e Avenue sud
Pièce 601
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5X2
(306) 975-4373

MANITOBA

240, avenue Graham
Pièce 712
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0J7
(204) 983-4472

Le Programme de biotechnologie du Conseil national de recherches du Canada

Dans le cadre de son Programme de biotechnologie, le CNRC invite les entreprises axées sur les sciences et la technologie de pointe à soumettre des propositions de projets de recherche à mettre en œuvre en collaboration avec les chercheurs de ses trois divisions de la biotechnologie. Il s'agit de la Division des sciences biologiques (DSB), à Ottawa, de l'Institut de biotechnologie des plantes (IBP), à Saskatoon, et de l'Institut de recherche en biotechnologie (IRB), à Montréal.

Le programme vise à promouvoir le développement de capacités de biotechnologie dans l'industrie canadienne par l'entremise de différents mécanismes qui peuvent comprendre une aide financière directe versée sous forme de contributions à des projets à coûts partagés; l'impartition de contrats en sous-traitance qui complètent ou élargissent les compétences du CNRC; l'exécution de contrats à l'interne pour offrir des services complets à l'industrie; et des dispositions relatives aux chercheurs invités visant le personnel des entreprises ou des universités affecté à la recherche.

Renseignements :

Institut de recherche en biotechnologie
6100, avenue Royalmount
Montréal (Québec)
M4P 2R2
(514) 496-6100

Division des sciences biologiques
Conseil national de recherches
Immeuble M-54
chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6
(613) 993-6005

Institut de biotechnologie des plantes
110, chemin Gymnasium
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W9
(306) 975-5570

Le Programme de la microélectronique et du développement de systèmes

DÉFINITION

Il s'agit d'un programme de 60 millions de dollars géré par Industrie, Sciences et Technologie Canada, qui offre une aide financière aux entreprises canadiennes pour les encourager à lancer des projets technologiques innovateurs en microélectronique et en développement des systèmes.

OBJECTIF

Le PMDS vise à favoriser la mise au point de la technologie microélectronique avancée et de systèmes de technologies de l'information, de façon à augmenter la compétitivité internationale des entreprises canadiennes des secteurs de la fabrication, de la transformation et des services.

ADMISSIBILITÉ

Toute société assujettie à l'impôt et exploitée au Canada, notamment les entreprises des secteurs susmentionnés, dotées des capacités internes de conception de systèmes; les entreprises spécialisées dans la mise au point de systèmes et de logiciels; et celles qui mettent au point du matériel de microélectronique ou du matériel électronique spécialisé destiné aux systèmes intégrés.

PROJETS ADMISSIBLES

1) Microélectronique — *les travaux de recherche et développement visant les composantes microélectroniques génériques nouvelles;*

2) Développement des systèmes — *les travaux de recherche et développement sur les systèmes, faisant appel à la microélectronique avancée et aux technologies de l'information, et destinés aux industries de fabrication, de transformation et de services.*

CRITÈRES DU PROGRAMME

Le programme se fonde sur les critères suivants :

- *la mesure dans laquelle le projet va augmenter la compétitivité internationale de sociétés canadiennes utilisant le système ou les technologies et du réalisateur de ces derniers;*
- *la mesure dans laquelle le système ou la technologie en voie d'élaboration est supérieur à tout ce qui existe actuellement sur le marché;*
- *la mesure dans laquelle les applications prévues et les exigences du marché futur sont déterminées; et la mesure dans laquelle les utilisateurs finals éventuels seront favorables à l'élaboration de la technologie en question; et*
- *le degré d'innovation et de risque inhérent du projet ainsi que le risque financier et commercial pour le requérant.*

Le PMDS encourage aussi la collaboration d'entreprises canadiennes et étrangères.

PROJETS NON ADMISSIBLES

Les projets suivants ne sont pas admissibles à une aide en vertu du PMDS :

- *les projets qu'il vaudrait mieux financer en vertu d'autres programmes du gouvernement;*
- *les projets qui n'intéressent que le secteur public et para-public, sans perspectives commerciales ni possibilités d'exportation;*
- *les projets faisant déjà l'objet d'un marché ou ceux qui pourraient se conclure sans aide gouvernementale; et*
- *les activités concernant la mise au point de logiciels, qui ne font pas partie intégrante de l'élaboration d'une technologie ou d'un système admissible à une aide aux termes du PMDS.*

Les projets visant la mise au point de progiciels autonomes ne sont généralement pas admissibles à une aide aux termes du PMDS.

AIDE OFFERTE ET COÛTS ADMISSIBLES

L'aide versée aux termes du PMDS peut couvrir jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles d'un projet, jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars. Les contributions supérieures à 500 000 $ doivent être entièrement remboursées.

Les coûts admissibles peuvent comprendre :

- *le traitement des scientifiques, des ingénieurs, des technologues, des techniciens, des dessinateurs, des chercheurs, du personnel de laboratoire et d'atelier expérimental, et des analystes de marché, tel que prévu dans l'accord, ainsi que du personnel de gestion compétent qui exécute une fonction admissible;*
- *les pièces et les matériaux destinés au projet et le matériel utilisé à des fins spéciales (des limites seront imposées);*
- *les essais et l'évaluation des prototypes;*
- *les déplacements directement liés au projet;*
- *les recherches d'antériorité de brevets et de droits d'auteur, et les dépôts de demandes de brevets en Amérique du Nord; et*
- *la sous-traitance et les experts-conseils.*

Renseignements :

Programme de la microélectronique et du développement des systèmes
Direction de l'industrie des technologies de l'information
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-3476

3

L'information scientifique et technique

La Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée (SCBEL)

La SCBEL est une société d'État chargée de l'exploitation commerciale des inventions et autres progrès technologiques réalisés dans le cadre de la recherche menée par les ministères, les universités et les établissements publics de recherche. Les entreprises et les entrepreneurs particuliers peuvent acquérir le droit de mettre au point et d'exploiter commercialement des inventions et autres progrès technologiques au moyen de brevets, licences ou autres genres d'accords acceptables.

La SCBEL tient un répertoire des techniques qui peuvent ainsi faire l'objet d'une exploitation commerciale. Ces techniques sont portées à l'attention de l'industrie au moyen d'expositions commerciales, de publications spécialisées et du répertoire des "inventions".

La Société parraine, conjointement avec Industrie, Sciences et Technologie Canada, le Programme d'aide aux inventeurs au Centre canadien d'innovation industrielle à Waterloo (Ontario) et au Centre d'innovation industrielle à Montréal (Québec). Ce programme vise à offrir aux inventeurs une évaluation des possibilités techniques et commerciales de leurs inventions de même que des recommandations au sujet du perfectionnement futur, des marchés, etc. Les inventeurs peuvent bénéficier de ces services pour une somme nominale fixe. L'inventeur conserve tous ses droits sur l'invention.

La société organise également dans tout le Canada des séminaires sur les transferts technologiques, en collaboration avec le gouvernement, les universités et d'autres organismes parrains.

Renseignements :

Commercialisation et licence
Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée
275, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0R3
(613) 990-6100

La Direction générale de la propriété intellectuelle

La Direction générale de la propriété intellectuelle, qui fait partie du ministère de la Consommation et des Corporations, est responsable de la législation sur les brevets, les marques de commerce, les marques de bois, le droit d'auteur et le dessin industriel.

La Direction des brevets examine les demandes de brevet pour s'assurer qu'elles sont conformes aux lois et pratiques canadiennes, délivre des brevets, garde

des dossiers de recherche sur les brevets canadiens et étrangers, délivre les licences obligatoires et diffuse l'information technique contenue dans les brevets.

La Direction des marques de commerce examine les demandes d'enregistrement des marques de commerce, effectue l'enregistrement des marques, enregistre les usagers inscrits des marques de commerce et conserve des registres et des index pour la recherche.

La Direction du droit d'auteur et dessin industriel est responsable de l'enregistrement du droit d'auteur et des dessins industriels. Le droit d'auteur s'applique automatiquement dès la création de l'œuvre. L'examen relatif à ce droit se limite donc à déterminer si l'objet de la demande peut être enregistré.

Renseignements :

Direction générale de la propriété intellectuelle
Section des renseignements
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage
Hull (Québec
K1A 0C9
(819) 997-1936

Le Programme d'exploitation des informations contenues dans les brevets (PEIB)

Le PEIB, qui a été lancé par la Direction générale de la propriété intellectuelle de Consommation et Corporations Canada, vise à stimuler le transfert de la technologie, à promouvoir l'innovation industrielle et à appuyer la recherche-développement grâce à l'exploitation des informations techniques contenues dans les brevets.

Le PEIB est destiné aux petites et moyennes entreprises, aux établissements de recherche et aux organismes de l'État. Dans le cadre du programme, le Bureau des brevets offe un service de recherche de brevets des plus perfectionnés en vue d'aider ses clients à trouver des solutions à des difficultés techniques, à éviter le double emploi en travaux de recherche-développement, à faire naître des idées de nouveaux produits et procédés, à trouver des techniques d'origine canadienne ou étrangère en vue d'obtenir des licences d'exploitation et à évaluer les techniques de rechange. Afin d'assurer un accès facile aux services du PEIB, la direction générale de la propriété intellectuelle a établi un réseau national d'intermédiaires composé d'organismes provinciaux de recherche, de centres d'innovation industrielle et de divers autres organismes fédéraux et provinciaux, à qui les clients peuvent adresser leurs demandes d'information sur les brevets.

Un des éléments du PEIB a trait à l'éducation et à la sensibilisation du public. À cette fin, des experts spécialement formés font des exposés sur des questions touchant la propriété intellectuelle, dans le cadre de réunions, de conférences et de colloques.

Renseignements :

Direction générale de la propriété intellectuelle
Direction de l'information et de l'exploitation de la technologie
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage
Hull (Québec)
K1A 0C9
(819) 997-1936

L'Institut canadien d'information scientifique et technique (ICIST)

L'ICST, administré par le Conseil national de recherches, possède une des plus riches collections au monde d'ouvrages scientifiques et techniques. Cette documentation est mise à la disposition des entreprises de toute taille, grâce à un service de prêt et de photocopie. L'ICIST offre une gamme variée de services d'information, dont l'accès direct à ses banques de données bibliographiques et numériques, la mise à jour de l'information, la recherche documentaire, un répertoire, des traductions des publications scientifiques et techniques en langues étrangères et la consultation de spécialistes.

Renseignements :

Institut canadien de l'information scientifique et technique
Conseil national de recherches
Chemin de Montréal
Édifice M-55
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6
(613) 993-1600

4

Les activités de formation

Deux composantes de la Planification de l'emploi, le Programme relatif aux pénuries de main-d'œuvre spécialisée et le Programme Acquisition de compétences fournissent des crédits pour appuyer la formation et les activités qui s'y rattachent.

Le Programme relatif aux pénuries de main-d'œuvre

L'option Formation sur les lieux de travail *sous le Programme relatif aux pénuries de main-d'œuvre offre aux employeurs une aide financière pour couvrir une partie des frais de formation, les salaires et les autres frais engagés pour former des salariés ou des chômeurs dans les métiers où il risque d'y avoir des pénuries de main-d'œuvre compétente à l'échelle régionale.*

Les employeurs admissibles comprennent les entreprises, les organismes et les conseils de bandes indiennes.

Les employés admissibles sont les travailleurs en place ou récemment embauchés, capables d'entreprendre une formation dans un profession désignée.

Les ententes peuvent être d'un minimum de trois semaines (ou 80 heures) à un maximum de trois ans. Il peut s'agir d'une formation théorique dispensée dans un établissement d'enseignement local ou sur place, sous une supervision appropriée pour permettre aux travailleurs d'acquérir les compétences voulues; la formation peut également combiner les cours théoriques et l'expérience pratique.

Le Programme Acquisition de compétences

L'option Recyclage *sous le Programme Acquisition de compétences vient en aide aux petites industries (comptant moins de 100 employés) qui ont des problèmes d'adaptation. Elle accorde une aide financière aux employeurs pour la formation ou le recyclage de leurs employés. Le financement peut aider à payer le coût des salaires et de la formation.*

Les employeurs admissibles sont les entreprises, les organisations et les conseils de bandes indiennes.

La durée minimale de la formation est de 80 heures. Les accords peuvent être en vigueur pendant un maximum de trois ans.

L'option Emploi continu *sous le Programme Acquisition de compétences aide les personnes dont l'emploi est menacé.*

L'Option en matière de formation

Une gamme de cours, allant de la formation de base à l'acquisition de compétences spécialisées, sont donnés dans les établissements d'enseignement professionel provinciaux, les collèges communautaires ou les cégeps et d'autres centres de formation administrés par des organismes non gouvernementaux. Le gouvernement fédéral utilise des cours conçus pour répondre à la demande de compétences du marché du travail et aux besoins de chacun des clients. Les stagiaires peuvent recevoir des allocations de formation ou des prestations d'assurance-chômage, s'ils y sont admissibles, pendant la période de formation.

Renseignements :

Emploi et Immigration Canada
Centres d'emploi du Canada (CEC)
(énumérés sous la rubrique des services gouvernementaux des annuaires téléphoniques locaux)

Le Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord

Ce programme vise à accroître le nombre des diplômés et étudiants des niveaux supérieurs des universités canadiennes qui se spécialisent dans certains domaines propres au Nord et qui acquièrent une expérience de la recherche scientifique dans le Nord. À cette fin, le programme accorde un appui financier aux universités canadiennes dans le but de permettre aux personnes qui y font des études supérieures d'acquérir une expérience professionnelle dans le Nord et de les inciter à participer aux travaux de recherche sur le Nord.

Renseignement :

Division des affaires scientifiques
Direction des affaires circumpolaires et scientifiques
Affaires indiennes et du Nord
Les Terrasses de la Chaudière
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4
(613) 997-9666

Les programmes de formation de chercheurs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie est le plus important conseil de subventions du gouvernement fédéral et le pillier du programme de recherche au Canada dans de nombreuses disciplines, notamment en biotechnologie, en intelligence artificielle, en sciences des matériaux, en génie et en physique des hautes énergies. Grâce à ses nombreux programmes de subventions et de bourses à la recherche universitaire, le CRSNG contribue à la fois à élargir la base des connaissances avancées et à former les diplômés qualifiés dont le pays a besoin pour soutenir la concurrence dans les domaines les plus perfectionnés de la technologie.

La performance du Canada en sciences et technologie dépend de sa capacité à produire une réserve de jeunes scientifiques et d'ingénieurs prêts à remplir les nombreux postes hautement qualifiés qui s'ouvriront dans l'industrie, le secteur public et les universités, dans un avenir prochain. Le CRSNG accordera la priorité à la formation de ces futurs chercheurs et offre une gamme de programmes de bourse aux étudiants, diplômés et chercheurs des universités : bourses de recherche, bourses d'études supérieures, bourses postdoctorales et bourses en sciences et en génie. La plupart des bourses sont accordées par concours et les récipiendaires touchent un traitement.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-6424

Le Programme Bourses Canada

Établi en 1988, le Programme Bourses Canada vise à reconnaître les étudiants exceptionnels et à les encourager à poursuivre des études de premier cycle à temps plein en sciences naturelles, en génie ou autres disciplines connexes. Aux termes du Programme, 2 500 bourses d'études de 2 000 $ chacune renouvelables à trois reprises, sont accordées annuellement. Au moins 50 p. 100 de ces bourses sont destinées à des femmes. Chaque province et territoire sera assuré d'un minimum de dix bourses.

Les candidats au Programme doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et prévoir de s'inscrire comme étudiant à temps plein dans un programme universitaire de premier cycle, dans une discipline admissible. Les bourses ne peuvent être utilisées qu'au Canada.

Renseignements :

Programme Bourses Canada
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 993-6857

5

L'aide à la technologie au moyen de l'acquisition

La politique d'impartition

En 1972, le gouvernement fédéral établissait une politique d'impartition qui stipule que les travaux gouvernementaux en matière de sciences et de technologie et à caractère thématique doivent être donnés à contrat au secteur privé, de préférence à l'industrie canadienne, à moins qu'un ministère puisse justifier son exécution intra muros ou à l'étranger.

La politique s'applique aux besoins actuels et nouveaux dans toutes les activités scientifiques et technologiques du domaine des sciences naturelles et aux besoins en sciences humaines et en technologie du domaine des études urbaines et régionales et des transports.

Bien que la politique d'impartition soit avant tout une politique d'achat, elle vise à encourager le développement des compétences canadiennes en R-D industrielle.

Les propositions spontanées (PS)

En 1974, le gouvernement fédéral élargissait sa politique d'impartition afin d'englober les propositions spontanées en sciences et en technologie qui sont présentées par l'industrie et qui relèvent du mandat d'un ministère gouvernemental. Le Programme des propositions spontanées, géré par Approvisionnements et Services Canada, a été établi en vue de permettre au gouvernement de répondre rapidement à des propositions sérieuses et uniques du secteur privé venant appuyer les orientations scientifiques du gouvernement.

Un fonds est intégré au programme des PS afin de fournir le financement nécessaire à des propositions qui répondent aux critères de parrainage, de mérite scientifique et de caractère unique, mais qui ne peuvent être appuyées dans le cadre des budgets courants des ministères qui les parrainent.

Le champ d'application du Programme des propositions spontanées a été élargi en 1985 de façon à inclure les projets axés sur l'expérimentation de nouvelles technologies dans un contexte opérationnel au sein du gouvernement. Cet élargissement est grandement utile à la petite entreprise canadienne.

Renseignements :

Direction des programmes scientifiques
Approvisionnements et Services Canada
Place du Portage
Phase III, 12C1
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5
(819) 956-1784

ou

(819) 956-1781

La politique sur la marge bénéficiaire

Cette directive du ministère des Approvisionnements et Services établit la politique et les lignes directrices concernant le calcul du montant des bénéfices qui s'appliquent aux contrats négociés avec les fournisseurs canadiens, pour les produits et services dont le coût atteint ou dépasse 50 000 $.

Le montant des bénéfices à retenir sera déterminé à partir de quatre facteurs : le capital engagé, le risque commercial général, le risque contractuel et la contribution du contractant à une stratégie de valeur ajoutée canadienne. Les domaines où l'on reconnaîtra la valeur ajoutée canadienne sont les suivants :

- *la réduction des disparités régionales;*
- *la promotion de la R-D au Canada; et*
- *le programme à contenu canadien.*

Renseignements :

Direction des politiques et de l'évaluation
Approvisionnements et Services Canada
Place du Portage
Phase III, 14A1
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5
(819) 956-0870

6

L'aide à la technologie par l'intermédiaire des instituts

Les centres de technologie

La principale fonction des centres de technologie, qui reçoivent un appui sous forme de subventions, de contributions ou de contrats fédéraux, consiste à répondre aux besoins de l'industrie en matière de technologie nouvelle ou de compétences techniques précises. Les centres peuvent être exploités par les gouvernements fédéral ou provinciaux, par les universités ou par l'industrie.

Selon une politique mise en vigueur récemment, tous les laboratoires fédéraux dont le mandat consiste dans une large mesure à desservir l'industrie seront soumis à un nouveau régime de gestion. La nouvelle politique vise à rendre les laboratoires desservant l'industrie mieux en mesure de répondre aux besoins des utilisateurs.

Renseignements :

Direction de la stratégie scientifique et
de la recherche fédérale
Secteur des sciences
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
8e étage ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1A1
(613) 990-6256

Le Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT)

Le Programme de mise en valeur de la technologie permettra de regrouper et de réorienter l'aide fédérale disponible vers les centres de technologie à l'extérieur du réseau fédéral. Le PMVT versera des fonds de démarrage aux nouveaux centres ainsi qu'une aide pour soutenir les centres établis.

Des fonds de démarrage ne seront versés que si l'industrie prévoit accorder une aide et s'il n'existe aucun autre centre offrant au marché visé les services proposés. L'aide sera versée aux centres de technologie sans but lucratif, individuellement constitués en société. Habituellement, l'aide ne sera pas versée aux activités dont les coûts peuvent être recouvrés, mais sera versée pour soutenir, en tout ou en partie, la mise au point de technologies et les services de diffusion pour lesquels on ne peut s'attendre à recouvrer la totalité des coûts.

Renseignements :

Direction de la liaison de la technologie
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen, 5e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-2907

PARI, Réseau régional
Bureau de développement industriel
Conseil national de recherches
Chemin Montréal, Édifice M-55
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6
(613) 993-0331

Le Centre de recherches sur les communications (CRC)

Situé près d'Ottawa, le Centre de recherches sur les communications est le principal établissement de recherche du ministère des Communications; il emploi 300 personnes — scientifiques, ingénieurs et personnel de soutien. Le Centre entreprend des recherches sur la technologie en matière de communications et d'informatique, et en bureautique, en technologie spatiale, sur les applications de nouvelles technologies dans ces divers domaines, les technologies de radiodiffusion et sur les dispositifs et composants de communications.

Le CRC collabore avec les entreprises de diverses façons, notamment :

- *en adjugeant la R-D et la fabrication de biens;*
- *en prévoyant des dispositions pour favoriser les échanges de personnel;*
- *en conseillant, sur demande, les sociétés et les universités et en aidant ces organismes à perfectionner leur savoir-faire.*

Renseignements :

Centre de recherches sur les communications
Ministère des Communications
3701, avenue Carling
C.P. 11490
Succursale H
Ottawa (Ontario)
K2H 8S2
(613) 998-2325

Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRSIT)

Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail relève également du ministère des Communications; il est situé à Laval, au Québec, au nord-ouest de Montréal. Le CCRIT coordonne les activités conjointes des sociétés privées, universités et organismes gouvernementaux qui sont axées sur l'amélioration des programmes et systèmes informatiques utilisés dans les milieux de travail et sur l'analyse de l'incidence sociale et organisationnelle de la bureautique.

Le CCRIT a pour objet premier d'orienter la recherche appliquée sur les systèmes de bureautique et d'adapter les résultats des recherches de façon à accroître la productivité des entreprises des secteurs public et privé.

Les domaines de la recherche bureautique comprennent les communications (téléconférences, télécommunications par câble et satellite), les systèmes bilingues et multilingues, la diffusion électronique de l'information, les méthodes et structures organisationnelles qui influent sur la productivité et le rendement au travail, la traduction assistée par ordinateur, les systèmes spécialisés et la gestion des données.

Renseignements :

Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail
1575, boul. Chomedey
Laval (Québec)
H7V 2X2
(514) 682-3400

ou

Ministère des Communications
Direction générale du développement économique
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8
(613) 990-4295

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH)

Énergie, Mines et Ressources Canada, en vertu d'un accord qui doit prendre fin en 1991, subventionne l'Association canadienne des constructeurs d'habitations afin qu'elle participe au programme résidentiel R-2000 destiné à l'industrie domiciliaire canadienne. Avec l'aide des sociétés provinciales affiliées à l'ACCH, le programme offre aux constructeurs, sous-traitants et inspecteurs, des ateliers d'information sur les techniques de construction et de commercialisation des maisons à haut rendement énergétique.

Renseignements :

Diffusion des programmes et commercialisation
Direction des opérations
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-8152

L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération

Cet institut, en vertu de contrats avec Énergie, Mines et Ressources Canada (EMR), forme et accrédite les concepteurs et installateurs de systèmes d'aération destinés

aux maisons R-2000 et à l'industrie. EMR participe également au financement de l'élaboration des normes relatives à la nouvelle technologie utilisée dans les maisons R-2000, par le biais de l'Association canadienne de normalisation, ainsi qu'aux tests des nouveaux produits, notamment les travaux réalisés par Ortech International sur les nouveaux systèmes de fabrication canadienne pour la récupération de la chaleur.

L'institut met aussi au point des sessions de formation destinées aux entrepreneurs qui font l'entretien du matériel de chauffage.

Renseignements :

Division des technologies de l'efficacité énergétique
Direction de la technologie
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-6126

L'Institut canadien de recherches avancées (ICRA)

Le gouvernement fédéral versera jusqu'à sept millions de dollars en quatre ans (1987-1988 à 1990-1991) pour égaler les contributions du secteur privé à l'ICRA.

L'institut facilite la recherche de pointe menée par des scientifiques universitaires dans des domaines d'intérêt national, notamment l'intelligence artificielle, la robotique, la supraconductivité et la biologie évolutive.

L'ICRA a fort bien réussi à accroître le niveau et la réputation de la recherche fondamentale universitaire dans les domaines qu'il appuie.

Renseignements :

M. James A. Ham
Conseiller spécial auprès du Président
Institut canadien de recherches avancées
179, rue John
Pièce 701
Toronto (Ontario)
M5T 1X4
(416) 971-4251

Le Conseil national de recherches du Canada

Principal organisme national de recherche scientifique et technologique, le Conseil national de recherches aide les entreprises canadiennes à améliorer leur productivité, à mettre au point de nouveaux produits et à résoudre des problèmes techniques.

Avec un effectif de 3 000 personnes et un budget de 400 millions de dollars, le CNRC élargit la base de nos connaissances en partant de programmes de recherche fondamentale et orientée visant à améliorer la compétitivité économique du Canada.

Chaque année, près de 6 000 entreprises reçoivent une aide directe du CNRC, tandis que 10 000 autres bénéficient de ses programmes de développement industriel.

Les entreprises canadiennes peuvent avoir accès aux installations et aux compétences du CNRC dans le cadre de divers accords prévoyant :

- *la réalisation de projets spécifiques de recherche et de développement;*
- *des essais, des analyses et des travaux de vérification et d'étalonnage spécifique;*
- *la collaboration à des projets de recherche (utilisation commune de fonds, d'installations, d'équipements, de compétences et de services de consultation);*
- *des projets conjointement financés, dirigés et administrés par le CNRC et un partenaire;*
- *l'accès à des laboratoires et des installations majeures d'ingénierie;*
- *des possibilités pour les chercheurs des entreprises participantes de collaborer avec des spécialistes du CNRC, au sein du CNRC; et*
- *des accords de licenses pour l'exploitation du savoir-faire et des brevets.*

Renseignements :

Conseil national de recherches du Canada
Service de l'information et des relations publiques
Immeuble M-58
Chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6
(613) 993-3041

7

L'aide à la technologie offerte dans le cadre des ententes de développement économique et régional

Les ententes de développement économique et régional (EDER) visent à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'activités de développement économique et régional aux niveaux provincial et fédéral. Chaque entente contient ses propres objectifs qui reflètent les priorités dont sont convenus les deux gouvernements.

Des initiatives précises découlant de chaque EDER sont mises en place aux termes d'ententes auxiliaires qui sont élaborées, négociées, conclues et mises en œuvre conjointement par les ministres fédéraux et provinciaux responsables.

Voici une liste des ententes auxiliaires comportant des volets touchant les sciences, la technologie ou la recherche, et qui peuvent être utiles au secteur privé.

Alberta

1) Entente auxiliaire Canada-Alberta sur la transformation et la commercialisation de produits agricoles (1986-1991)

PROGRAMME III : AIDE À LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Mise au point de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, projets pilotes.

Renseignements :

Ernie Belsek
Industrie, Sciences et Technologie Canada
10179 - 105e Rue, pièce 505
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
(403) 495-2944

2) Entente auxiliaire Canada-Alberta sur la mise en valeur des ressources forestières (1984-1989)

PROGRAMME II : RECHERCHE APPLIQUÉE ET DIFFUSION DE LA TECHNOLOGIE

Le programme vise à stimuler le transfert, l'adaptation et la diffusion de la technologie.

Renseignements :

Steve Price
Forêts Canada
Northern Forestry Centre
5320 - 122e Rue
Edmonton (Alberta)
T6H 3S5
(403) 435-7210

Colombie-Britannique

1) Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique sur le développement industriel (1985-1990)

PROGRAMME I : PROGRAMME D'AIDE À LA MODERNISATION

Ce programme vise à soutenir les industries axées sur les richesses naturelles, principalement sur les produits forestiers, en répondant à différents besoins en matière de modernisation grâce à l'utilisation de la technologie de pointe.

PROGRAMME III : DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Programme de stimulants industriels stratégiques

Aide visant à stimuler l'investissement dans des initiatives industrielles d'envergure.

PROGRAMME IV : PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS — AIDE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Aide visant à stimuler le transfert, l'adaptation et la diffusion de la technologie.

Renseignements :

Industrie, Sciences et Technologie Canada
C.P. 11610
650, rue Georgia ouest
Pièce 900
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H8
(604) 666-0434

2) Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique sur le développement agro-alimentaire et régional (1985-1990)

PROGRAMME I : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

Mise au point et transfert de technologies, développement de marchés et mise au point de nouveaux produits.

Renseignements :

Bob Ion
Agriculture Canada
816, rue Government
Pièce 116
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 1W9
(604) 388-0273

3) Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique sur les mesures d'encouragement aux petites entreprises (1985-1990)

PROGRAMME A : PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES

PROGRAMME B : PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les programmes A et B visent à favoriser l'établissement, la modernisation et l'expansion d'installations commerciales pour les entreprises de technologie de pointe et les entreprises de fabrication.

PROGRAMME C : PROGRAMME D'AIDE À L'AQUICULTURE

Ce programme vise à favoriser l'établissement et l'expansion d'exploitations d'aquiculture rentables.

Renseignements :

Barry Oakley
Industrie, Sciences et Technologie Canada
C.P. 11610
Pièce 900
650, rue Georgia ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H8
(604) 666-0434

4) Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique sur le développement des sciences et de la technologie (1985-1993)

PROGRAMME I : INSTITUT/FONDATION DES SYSTÈMES ÉVOLUÉS

Établi dans le cadre de la Fondation des systèmes évolués, ce programme vise à favoriser le développement et l'application de l'informatique, de la microélectronique, des mathématiques appliquées et de la robotique dans le but de conserver une assise industrielle de haute technologie dans la province et d'en favoriser l'expansion.

Renseignements :

Institut des systèmes évolués
Pièce 310
3700, chemin Gilmore
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5G 4M1
(604) 435-0551

PROGRAMME III : BUREAUX DE LIAISON UNIVERSITÉS-INDUSTRIE

Ce programme a comme objectif d'établir des bureaux de liaison universités-industrie dans les trois universités de la Colombie-Britannique et d'offrir des services de recherche d'antériorité de brevet, des centres d'incubation et des initiatives universités-industrie connexes.

Subventions à l'évaluation commerciale de la recherche et de la technologie (MART)

Dans le cadre du programme 3, les subventions MART visent à aider les chercheurs des universités, des collèges et des instituts de la Colombie-Britannique à déterminer le potentiel commercial des innovations qui résultent des recherches mêmes de l'organisme ou des recherches menées en collaboration avec une société industrielle.

Renseignements :

The Science Council of British Columbia
3700, chemin Gilmore
Pièce 100
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5G 4M1
(604) 438-2752

Île-du-Prince-Édouard

1) Entente auxiliaire Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement agro-alimentaire (1984-1989)

PROGRAMME B : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

De l'aide sera offerte aux producteurs et aux organismes du secteur privé au titre de l'évaluation et de l'essai de technologies qui amélioreront la qualité, accroîtront la productivité et réduiront le coût unitaire de la production de pommes de terre, de céréales et de provendes, de bœuf et de porc.

Renseignements :

John Enman
Agriculture Canada
C.P. 2949
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 8C5
(902) 566-7300

PROGRAMME C : DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

De l'aide est offerte aux entreprises du secteur privé et aux établissements d'enseignement pour la mise au point de variétés de céréales et de provendes mieux adaptées, de meilleures méthodes de gestion visant la production et l'entreposage des pommes de terre, un système de gestion intensive des céréales et des méthodes de gestion des récoltes qui réduisent l'érosion des sols.

Renseignements :

Bonita MacFarland
Agriculture Canada
Direction générale de la recherche
C.P. 1210
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7M8
(902) 566-6800

Manitoba

1) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement industriel d'autobus urbains (1984-1990)

PROGRAMME I : RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Ce programme vise à pousser le développement de certaines technologies jugées vitales pour le développement d'une industrie d'autobus urbains à la fine pointe du progrès au Manitoba. La participation de l'industrie et d'autres parties intéressées sera sollicitée pour les différentes activités de ce programme.

PROGRAMME II : CONCEPTION ET DÉMONSTRATION DE MODÈLES DE PRODUCTION

Ce programme a comme objectif d'appuyer les activités de conception, de mise au point et de démonstration de modèles pré-production d'autobus urbains faisant appel à la technologie de pointe.

Renseignements :

Gary Hosea
Développement industriel et commercial
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Édifice de la Banque de Montréal
330, ave Portage, pièce 608
C.P. 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
(204) 983-2952

2) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur les entreprises de communication et de culture (1984-1989).

Secteur A : Les technologies de l'information et des communications — VOLET (1), les applications de la technologie.

Le but de ce programme est de favoriser le développement de projets d'applications spécifiques dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Renseignements :

Ministère des Communications
386, avenue Broadway
Pièce 200
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Y9
(204) 983-2630

Nouveau-Brunswick

1) Entente auxiliaire Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement industriel (1985-1990)

PROGRAMME A : PROGRAMME D'AIDE À L'INDUSTRIE ET À L'ÉTABLISSEMENT D'UN CLIMAT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT

Un programme de stimulants financiers visant à éliminer certaines faiblesses du climat financier qui touchent le développement de l'esprit d'entreprise, l'embauche de personnel spécialisé, l'introduction de la technologie informatique dans les petites entreprises.

PROGRAMME B : DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Ce programme offre de l'aide pour favoriser l'introduction de nouveaux produits grâce à l'achat de droits ou de licences de fabrication, en particulier dans le secteur industriel qui n'est pas axé sur les richesses naturelles.

PROGRAMME C : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DU COMMERCE

Ce programme offre une aide aux entreprises pour qu'elles développent leur capacité de commercialisation — identification des marchés, études de possibilités et de planification — afin de consolider leur position sur les marchés canadien et étranger.

Renseignements :

Paul Landry
Agence de promotion économique du Canada atlantique
590, rue Brunswick
C.P. 578
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5A6
(506) 452-3124

2) Entente auxiliaire Canada-Nouveau-Brunswick sur l'innovation technologique et le développement technologique (1986-1991)

PROGRAMME I : AIDE AUX TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES

Ce programme a comme but d'appuyer et de renforcer les ressources technologiques stratégiques et la capacité technologique et de favoriser le transfert de technologies dans la province. Il comprend les volets suivants : recherche des possibilités et établissement des priorités; R-D appliquée parrainée par le secteur public; et infrastructure technologique appliquée.

PROGRAMME II : INITIATIVES POUR LES ENTREPRISES EN TECHNOLOGIE

Ce programme a comme objectif d'aider à l'établissement d'un climat propice à encourager les entrepreneurs et les innovateurs à répondre aux propositions de mise au point et d'améliorations de produits et de procédés et aux propositions commerciales.

PROGRAMME III : AIDE DIRECTE AU SECTEUR PRIVÉ

Le programme vise à fournir une aide financière et technique directe aux entreprises privées, aux particuliers ou aux associations industrielles qui utilisent la technologie ou qui font face à des problèmes de nature technologique.

Renseignements :

Paul Landry
Agence de promotion économique du Canada atlantique
590, rue Brunswick
C.P. 578
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5A6
(506) 452-3124

Nouvelle-Écosse

1) Entente auxiliaire Canada-Nouvelle-Écosse sur le transfert technologique et l'innovation industrielle (1985-1990)

PROGRAMME I : MODERNISATION ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Ce programme regroupe différentes initiatives visant à sensibiliser davantage les entreprises, les instituts de recherche et les universités aux technologies de pointe et à les encourager à adopter les technologies qui répondent à leurs besoins.

PROGRAMME III : ENCOURAGEMENTS AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Ce programme vise à encourager les entrepreneurs, les inventeurs, les entreprises axées sur la technologie, les chercheurs et les universitaires à trouver, évaluer, développer et commercialiser des idées innovatrices.

Renseignements :

R.A. Russell
Bureau du directeur exécutif
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Édifice Brewery
1489, rue Hollis
C.P. 940, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
(902) 426-3458

Ontario

1) Entente auxiliaire Canada-Ontario sur l'exploitation minérale (1985-1990)

PROGRAMME C : *AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AU MOYEN DE LA TECHNOLOGIE MINIÈRE ET MINÉRALIÈRE*

Ce programme vise à accroître l'efficacité et la productivité tout en maintenant ou en améliorant la sécurité dans l'industrie de l'exploitation minéralière en Ontario. La productivité et la sécurité du secteur minier seront accrues grâce à des programmes visant à mettre au point des logiciels améliorés pour la conception minière afin de maximiser leur utilité.

Renseignements :

Peter Andrews
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Pièce 734
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 995-9466

Québec

1) Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique (1985-1990)

PROGRAMME A : *ÉTUDES DE DÉBOUCHÉS OU DE FAISABILITÉ*

Ce programme assume jusqu'à 75 p. 100 des coûts admissibles des études relatives aux projets de R-D visant la mise au point de nouveaux produits et services, et l'application de nouvelles technologies et de nouveaux procédés.

PROGRAMME B : *MODERNISATION DE L'ÉQUIPEMENT DE R-D*

Ce programme défraie jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles du matériel nécessaire aux grands projets, jusqu'à concurrence de un million de dollars.

PROGRAMME C : *NOUVELLES INITIATIVES DE R-D*

Ce programme défraie jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles de nouveaux projets de R-D, de projets pilotes ou d'autres initiatives semblables.

Renseignements :

Bureau conjoint de l'évaluation des projets
Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique
1111, rue Victoria
Pièce 104
Montréal (Québec)
H2Z 1Y6
(514) 875-9517

2) Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des entreprises de communication (1985-1990)

PROGRAMME I : *FONDS SPÉCIAL POUR LES INITIATIVES LIÉES AUX COMMUNICATIONS*

Études de faisibilité ou de commercialisation, projets pilotes.

PROGRAMME II-A : *MISE AU POINT, COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DE PROGRAMMES DE LANGUE FRANÇAISE*

Favoriser le développement et la commercialisation des contenus ou documents audio-visuels de langue française.

PROGRAMME II-B : *MISE AU POINT ET COMMERCIALISATION DE LOGICIELS ET DE BANQUES DE DONNÉES*

Encourager le développement et la commercialisation des banques de données et des logiciels pour rendre disponible l'information électronique aux utilisateurs.

PROGRAMME III-A : *DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION*

Donner une aide financière et technique aux entreprises québécoises pour la recherche et le développement de nouvelles technologies en matière de communication.

PROGRAMME III-B : *DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATISATION DES ENTREPRISES DE COMMUNICATION*

Favoriser le développement des systèmes d'automatisation pour rendre les entreprises de communication plus efficaces et plus productives.

Renseignements :

Ministère des Communications
295, rue Saint-Paul est
Montréal (Québec)
H2Y 1H1
(514) 283-7737

3) Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel (1985-1990)

PROGRAMME II : GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

Ce programme offre une aide financière pour les études techniques et technologiques et les démonstrations de viabilité des projets.

Renseignements :

Bureau régional
Industrie, Sciences et Technologie Canada
800, place Victoria
C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
1-800-361-5367

Saskatchewan

Entente auxiliaire Canada-Saskatchewan sur la technologie avancée

PROGRAMME I : PROGRAMME D'AIDE POUR LA CRÉATION D'UN CLIMAT PROPICE À L'INNOVATION

Ce programme offre des contributions financières pour supporter les coûts directs d'études visant à déterminer et à préciser les facteurs de croissance favorisant une croissance accélérée des industries de technologie de pointe en Saskatchewan. De plus, ce programme offre une aide financière pour la recherche universitaire utile à l'industrie qui, à son tour, joue un rôle clé en déterminant l'orientation de la recherche.

PROGRAMME II : PROGRAMME D'AIDE INDUSTRIELLE

Ce programme vise à accroître l'investissement du secteur privé dans les industries, les services ou les nouveaux produits, la mise au point des procédés, la stabilité et la diversification d'industries de technologie de pointe. Pour ce faire, il offrira une aide financière pour des activités allant de la recherche de marchés aux investissements en capital dans de nouveaux établissements.

Renseignements :

Dalton Tamney
Industrie, Sciences et Technologie Canada
105 - 21e Rue est
6e étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B3
(306) 975-5316

Terre-Neuve

1) Entente auxiliaire Canada-Terre-Neuve sur le développement de l'industrie océanique (1984-1989)

PROGRAMME A : AIDE À L'INDUSTRIE OCÉANIQUE

Dans le cadre de ce programme, une aide financière sera offerte aux entreprises de Terre-Neuve qui s'occupent de R-D appliquée, de l'application et du transfert de technologies moins avancées et de pointe aux industries de fabrication, de transformation et de services où de telles activités appuient directement l'industrie océanique.

PROGRAMME F : AIDE À L'INNOVATION ET À LA PRODUCTIVITÉ

Ce programme offre une aide financière aux établissements de recherche et aux entreprises pour leur permettre d'acheter de l'équipement et d'acquérir des compétences d'une importance majeure pour le secteur de l'industrie océanique. Les activités admissibles incluront l'acquisition d'équipements, de compétences et de matériaux pour faciliter les initiatives relatives à la mise au point de produits et de procédés, la conception et la fabrication de prototypes, l'essai de prototypes, la configuration informatique, les matériaux, l'analyse et les projets de démonstration de technologies.

Renseignements :

Paul Mills
Atlantic Place
215, rue Water
C.P. 1060
St. John's (Terre-Neuve)
A1C 5M5
(709) 772-2455

8

Les Programmes axés sur l'énergie

Le Programme de recherche-développement énergétique dans l'industrie

Le Programme RDEI vise à promouvoir la mise au point de produits, procédés ou systèmes susceptibles d'accroître le rendement énergétique dans l'industrie et à favoriser l'utilisation des techniques élaborées dans le cadre du programme. Les sociétés canadiennes, les particuliers, les associations professionnelles et les organismes de recherche ainsi que les sociétés d'experts-conseils peuvent obtenir une aide pouvant représenter jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles du projet.

Le projet doit reposer sur des bases techniques solides et offrir des possibilités raisonnables de succès; il doit donner lieu à une quantité considérable de travaux de développement au Canada; la technologie visée doit être généralement applicable à au moins un secteur industriel; le projet doit offrir des possibilités d'économie d'énergie suffisantes, compte tenu de l'ensemble des secteurs d'application, pour justifier l'investissement de l'État.

Renseignements :

Efficacité énergétique, Division de la technologie
Direction de la technologie
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-2480

Le Programme de démonstration de l'énergie dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel

Ce programme met l'accent sur la démonstration de techniques éprouvées de conservation de l'énergie dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. Son objectif premier est d'accélérer l'application et la commercialisation de techniques de conservation de l'énergie en aidant les entreprises qui présentent des projets en ce sens et en sensibilisant davantage le public à ces techniques. Le programme est offert selon une formule de partage de coûts, dans tout le Canada.

Renseignements :

Direction des opérations
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-6168

Le Programme de développement en bioénergie

Le Programme de développement en bioénergie accorde un appui financier à des projets de recherche, développement de nouvelles méthodes et techniques axées sur le remplacement de la biomasse par des combustibles non renouvelables et des produits chimiques. La biomasse comprend habituellement la biomasse forestière, les résidus agro-alimentaires, la tourbe et les déchets solides des municipalités. Au nombre des nouvelles techniques pour lesquelles une aide financière est accordée, il y a la combustion directe, la manutention des substances (biomasse), la densification, la conversion biochimique (digestion anaérobie, conversion du bois en éthanol, etc.) et la conversion thermochimique (par ex., liquéfaction et gazéifaction). Le Programme subventionnera les travaux de R-D approuvés. Dans les cas des travaux de R-D, les demandes de subventions sont habituellement publiées une fois par année.

Renseignements :

Diversité technologique
Direction de la technologie
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-6220

Le Programme de développement de l'énergie solaire (y compris les petites centrales hydro-électriques et éoliennes)

Ce programme englobe divers programmes à frais partagés de recherche et développement qui visent la mise au point et l'amélioration de techniques fiables et rentables d'exploitation des énergies renouvelables.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

La composante « Recherche-développement » exige que l'industrie contribue financièrement au développement de produits nouveaux ou améliorés qui présentent des possibilités d'exploitation commerciale ou technique à court terme. Les projets qui contribuent à améliorer l'option d'économie d'energie à plus long terme sont également admissibles. L'entrepreneur doit pouvoir investir au moins 25 p. 100 du coût du projet proposé.

DÉMONSTRATION

La composante du Programme de démonstration des chauffe-eau solaires résidentiels vise à encourager une utilisation accrue de ces appareils grâce à l'appui financier des activités de commercialisation et d'installation de l'industrie solaire canadienne. La contribution, basée sur le coût d'installation du chauffe-eau solaire résidentiel, est versée directement à l'entreprise du secteur privé (fabricant, installateur, entrepreneur en bâtiment, etc.) responsable de la mise en place d'un ensemble de systèmes de ce type.

Le composante du Programme de démonstration solaire dans les secteurs commercial et industriel vise à illustrer la relation améliorée coût-rendement des systèmes solaires et à offrir à l'industrie solaire canadienne de plus grandes possibilités de concevoir, de commercialiser, d'installer et d'exploiter des systèmes commerciaux et industriels touchant à l'énergie solaire. Des entreprises privées (fabricants, installateurs, entrepreneurs en bâtiment, etc.) et des propriétaires ou exploitants d'immeubles commerciaux ou industriels sont admissibles aux contributions financières.

Le composante du Programme de démonstration de projets solaires spéciaux accorde un appui financier aux projets novateurs susceptibles de favoriser grandement le développement et l'application de nouvelles techniques dans le domaine de l'énergie solaire active et passive, de la photovoltaïque, de l'énergie éolienne et des petites centrales hydro-électriques, et qui peuvent aider à sensibiliser rapidement la population et le secteur commercial du Canada à l'utilité de ces nouveaux systèmes.

Les entreprises du secteur privé (fabricants, installateurs, concepteurs, entrepreneurs en bâtiment, etc.) ainsi que les propriétaires ou exploitants d'immeubles commerciaux ou industriels sont admissibles aux contributions.

Renseignements :

Division de l'énergie solaire
Direction des énergies renouvelables
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 996-9909

Le Programme de conversion énergétique

Le Programme de conversion énergétique est administré par le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET), qui est la direction de la recherche d'Énergie, Mines et Ressources Canada. Le programme a pour objet d'aider l'industrie canadienne à mettre ses ressources et son savoir-faire au profit du développement de la technologie axée sur l'utilisation des combustibles fossiles du Canada. Le programme partage les coûts des projets admissibles qui entrent dans quatre grandes catégories : la conversion et l'utilisation du charbon; l'extraction et la récupération du bitume et du pétrole lourd; la conversion et l'utilisation du bitume, du pétrole lourd et du gaz naturel; l'amélioration de la qualité du pétrole brut synthétique. Le programme s'adresse à toutes les industries dont les activités sont liées à l'approvisionnement, à la transformation ou à l'utilisation énergétiques et, de façon générale, à tous les organismes que la question de la conversion énergétique intéresse.

Renseignements :

Programme de recherche
Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0G1
(613) 995-4295

La recherche sur les matériaux destinés aux navires de l'Arctique et aux installations au large des côtes — aciers

Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie administre un programme de recherche-développement à frais partagés. Ce programme comporte la mise au point et l'utilisation d'aciers et de techniques de soudure améliorés pour la construction de futures installations énergétiques comme des plates-formes de forage au large des côtes, des bateaux en mesure de se frayer un chemin dans la glace ainsi que des pipelines servant au transport du gaz et du pétrole. Les problèmes précis à résoudre sont la production de plaques d'acier améliorées, la fabrication, l'inspection et la réparation de matériaux de charpente, ainsi que la conduite d'essais non destructifs.

Le gouvernement fédéral financera jusqu'à concurrence de 50 p. 100 le coût des projets acceptés qui apportent une solution aux problèmes liés à la production de plaques d'acier améliorées, à la fabrication, à l'inspection et à la réparation de matériaux de charpente, ainsi qu'à la conduite d'essais non destructits.

Renseignements :

Programme de recherche
Centre canadien de la technologie, des minéraux et de l'énergie
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0G1
(613) 995-4295

Le Programme des conventions de recherche

Énergie, Mines et Ressources Canada accorde chaque année des subventions de recherche aux requérants des organismes de recherche canadiens qui ne sont pas gérés directement par le gouvernement du Canada, notamment les universités et les collèges, les organismes de recherche provinciaux et les groupes de recherche privés. Les subventions sont accordées selon l'ordre de priorité établi par le Ministère au titre de la recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences physiques, des sciences sociales et du génie. Le Programme des conventions de recherche a été créé dans le but de tirer profit des possibilités qu'offrent diverses disciplines et technologies au Canada en vue d'une utilisation plus efficace des ressources minérales et énergétiques et d'une meilleure connaissance de la structure et des propriétés de la masse continentale du Canada.

Renseignements :

Programme des conventions de recherche
Énergie, Mines et Ressources Canada
601, rue Booth, pièce 239
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 992-1806

L'énergie de la forêt (ENFOR)

Ce programme finance les travaux de R-D ayant trait à la production de la biomasse forestiière à des fins énergétiques. Les champs actuels de R-D comprennent la sylviculture intensive pour améliorer la production de la biomasse, les répercussions environnementales de la récolte intensive de la biomasse, les retombées socio-économiques et les transferts technologiques. Les projets approuvés sont effectués principalement en sous-traitance.

Renseignements :

Secrétariat ENFOR
351, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec)
K1A 1G5
(819) 997-1107

Le Programme de mise au point et de démonstration de techniques d'économie des ressources et de l'énergie

Ce programme a pour objet premier de promouvoir la récupération et le recyclage des déchets, et l'économie d'énergie grâce à la mise au point et à la démonstration de techniques novatrices. Le financement offert peut représenter jusqu'à 50 p. 100 du coût estimatif total du projet.

Renseignements :

Division des programmes d'incitations industrielles
Direction du développement technologique et des services techniques
La Conservation et la Protection
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
(819) 997-1813

Le Programme de subventions stratégiques (CRSNG)

Dans le domaine de l'énergie, le Programme de subventions stratégiques du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) appuie des travaux de haute qualité de recherche orientée entrepris dans des universités canadiennes. Ces subventions ont pour objet d'aider à combler le fossé qui existe entre les programmes de recherche fondamentale des universités et les programmes de R-D appliquée à l'énergie qui sont administrés par les secteurs public et privé.

Les projets de travaux de recherche fondamentale et de recherche appliquée sont admissibles.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-6295

Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET)

Le CANMET, principale direction d'Énergie, Mines et Ressources chargée de la recherche technologique, ouvre la voie à la recherche énergétique sur les minéraux et les combustibles fossiles, le développement et les démonstrations. L'un de ses principaux objectifs est le transfert de la nouvelle technologie à l'industrie. Le CANMET ne travaille pas en vase clos : il entretient des liens étroits avec l'industrie, les organismes de recherche provinciaux et les universités, pour s'assurer que tous les projets sont entrepris en réponse à des problèmes et à des besoins réels, ou en prévision de ceux-ci.

Le Bureau des programmes de recherche du CANMET envoie les projets à la sous-traitance à partir de cinq laboratoires :

- *le Laboratoire de recherche minière (LRM);*
- *le Laboratoire des sciences minérales (LSM);*
- *le Laboratoire de la technologie des métaux (LTM);*
- *le Laboratoire de recherche énergétique; et*
- *le Laboratoire de recherche sur le charbon (LRC).*

Parmi les programmes gérés par CANMET, mentionnons le Programme de conversion énergétique et la Recherche sur les matériaux destinés aux navires de l'Arctique et aux installations au large des côtes — aciers, décrits séparément dans la présente brochure.

Renseignements :

Bureau des programmes de recherche
CANMET
Énergie, Mines et Ressources Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0G1
(613) 995-4295

9

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures (FINC)

Ce programme d'Agriculture Canada offre une aide financière, suivant le principe des coûts partagés, à des organismes agricoles canadiens qui entreprennent des travaux démontrant le potentiel commercial de nouvelles cultures, variétés, technologies ou méthodes de production.

Les principaux objectifs du FINC sont :

- *favoriser l'évaluation effective et opportune des nouvelles cultures, variétés ou techniques de production;*
- *favoriser le développement de nouvelles cultures, variétés et techniques de production, qui pourraient faire l'objet d'une production commerciale au-delà de l'étape de la recherche fondamentale; et*
- *accélérer l'adoption commerciale des nouvelles cultures, variétés et techniques de production, pour répondre aux besoins de chaque marché.*

Renseignements :

Division des programmes spéciaux
Direction générale du développement agricole
Agriculture Canada
Pièce 565, Immeuble Sir John Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5
(613) 995-9554

10

Les programmes dans le domaine des communications

Le Programme de télécommunications par satellite pour le service mobile (MSAT)

En mai 1986, on annonçait l'approbation finale de crédits totaux de 177 millions de dollars qui serviront à la mise en œuvre d'un satellite pour le service mobile (MSAT) à vocation commerciale au Canada. Au début des années 90, le MSAT fournira un service de communications radios, téléphoniques et de données à toutes sortes de stations mobiles, partout au Canada. Télésat Mobile Incorporé acquerra et exploitera le satellite à titre commercial et injectera plus de 260 millions de dollars dans l'entreprise. D'ici à 1997, le gouvernement fédéral investira jusqu'à 50 millions de dollars pour appuyer la mise au point de la technologie et des produits et pour parrainer les essais de services. Le gouvernement fédéral négociera en outre avec Télésat un accord global de location de services pour ses utilisateurs.

Renseignements :

Ministère des Communications
Programme MSAT
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8
(613) 990-4111

Le Programme d'applications des télécommunications par satellite (PATS)

Ce programme a pour objet d'encourager le développement et l'utilisation de systèmes et de produits de télécommunication par satellite au Canada, au moyen du transfert de la technologie, de l'aide à l'industrie, de l'échange d'information et de la mise au point et de l'application de services et techniques d'avant-garde. Le programme a déjà financé des essais sur le terrain, des projets pilotes, des expérimentations et des démonstrations. Les projets admissibles à l'aide financière englobent également la mise au point de nouvelles applications et la création de nouveaux services de télécommunication par satellite et l'établissement de stations terrestres.

Renseignements :

Ministère des Communications
Applications de communications
Centre de recherche en communications
C.P. 11490, succursale H
Ottawa (Ontario)
K2H 8S2
(613) 998-2168

Le Programme de développement de charges utiles et de véhicules spatiaux et d'expériences

Le Canada participe au programme de l'Agence spatiale européenne qui a pour objectif de préparer les missions dans l'espace axées sur les communications, qui doivent être entreprises au cours des années 90. Les activités visées comprennent le développement de charges utiles, la mise à l'épreuve et la qualification des satellites et systèmes existants.

Les crédits liés à la participation du Canada aux premières étapes du programme ont été approuvés en 1987. Entre-temps, le Canada a reçu des contrats pour la technologie de communication par satellite mobile et la communication intersatellite et inter-orbite par les bandes optiques et hyperfréquences, et en plus, une étude importante sur le futur des réseaux de satellite. Ces travaux stimulent l'excellence canadienne et nous fourniront des occasions de faire des affaires avec un consortium industriel européen tout en offrant une fenêtre sur les marchés européens et internationaux.

Renseignements :

Ministère des Communications
Espace et Télécommunications
Programmes internationaux de satellite
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8
(613) 990-4100

Le Programme de subventions stratégiques

Dans le domaine des systèmes d'information, le programme de subventions stratégiques du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie répond aux besoins suivants du Canada en R-D : développement de la technologie et de la compétence dont le Canada a besoin pour soutenir la concurrence à l'échelle internationale; application de nouvelles techniques aux activités axées sur les ressources; utilisation des systèmes d'information en remplacement des transports; et uniformisation des services offerts aux régions urbaines et rurales.

Renseignements :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
(613) 995-6295

11

La sensibilisation du public

Les Prix Canada pour l'excellence en affaires

Ces prix sont décernés à titre honorifique aux entreprises commerciales établies au Canada ou à leurs divisions qui se sont distinguées dans les catégories suivantes : petite entreprise; productivité; qualité; communications; esprit d'entreprise; collaboration ouvrière-patronale; invention; innovation; design industriel.

Renseignements :

Les Prix Canada pour l'excellence en affaires (ACAE)
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
(613) 954-4079

Ou communiquez avec le bureau provincial d'ISTC le plus près de chez vous (voir p. 60 et 61).

Sciences et Culture Canada

Doté d'un budget de 2,5 millions de dollars, le programme Sciences et Culture Canada a pour objet de financer dans tout le pays des projets et des activités visant à sensibiliser davantage le public aux sciences et à la technologie. L'aide est attribuée par la voie d'un concours qui se tient deux fois par année. Elle est répartie en financement de projets, en financement général et en financement pour les jeunes. Un comité formé d'experts en sciences et technologie ne provenant pas du secteur gouvernemental étudie les demandes.

Les principaux objectifs du programme sont : sensibiliser davantage le grand public aux réalisations et aux possibilités scientifiques et technologiques, particulièrement les réalisations d'origine ou d'application canadienne; stimuler l'intérêt et la compréhension du public relativement au rôle et à l'incidence des sciences et de la technologie dans la société moderne; améliorer les rapports entre les scientifiques et les non-scientifiques,

entre les créateurs et les utilisateurs de la technologie, et entre ceux qui entreprennent les changements technologiques et ceux qui en subissent les conséquences; susciter et encourager chez les jeunes Canadiens un plus grand intérêt et une sensibilisation accrue à l'égard des sciences et de la technologie.

Renseignements :

L'Agent des programmes
Sciences et Culture Canada
Direction des programmes scientifiques
Approvisionnements et Services Canada
12C1, Phase III, Place du Portage
Hull (Québec)
K1A 0S5
(819) 956-1772

12

Les initiatives internationales dans le domaine des sciences et de la technologie

La Direction générale des Programmes de défense et de la technologie de pointe

Cette direction d'Affaires extérieures Canada est responsable des politiques et des programmes qui visent à défendre et à promouvoir les intérêts internationaux du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie, y compris l'espace et la technologie de l'information. Ses quatre divisions (sciences et technologie; technologie de l'information et électronique; produits destinés à l'aérospatiale; marine et défense; et programmes de défense) sont chargées de la politique de S-T, et de la commercialisation de la technologie. La Direction générale accorde une attention particulière à la technologie d'origine étrangère qui doit être utilisée par les entreprises privées du Canada. Elle veille également à harmoniser les relations que le Canada entretient avec les services de sciences et de technologie de nombreux organismes multilatéraux, dont les organismes de l'ONU et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDÉ)

Renseignements :

Direction générale des Programmes de défense et de la technologie de pointe
Affaires extérieures Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 996-1745

Le Programme d'apports technologiques (PAT)

Le Programme d'apports technologiques facilite la collaboration internationale qui fournira l'innovation technologique requise pour concevoir des produits, des procédés ou des services canadiens nouveaux ou améliorés. Cela se fait de deux façons. Premièrement, en vertu de ce programme, les bureaux du gouvernement canadien à l'étranger aident les organismes canadiens à faire l'acquisition de la technologie étrangère dont ils pourront se servir au Canada. Deuxièmement, le programme fournit aux scientifiques et ingénieurs canadiens un appui financier pour les aider à se familiariser avec les techniques étrangères répondant à leurs besoins.

Les spécialistes en poste à l'étranger comprennent sept conseillers en sciences et en technologie et 11 agents de développement technologique, lesquels sont répartis dans les principales missions de pays industrialisés. Les conseillers en sciences et en technologie affectés à l'étranger remplissent diverses fonctions comme rendre compte des activités de sciences et technologie de leur pays hôte et aider l'industrie à découvrir des possibilités de collaboration en R-D. Les agents de développement technologique sont pour leur part embauchés sur place et sont chargés de repérer les sources de technologie demandées par les entreprises canadiennes. Le Fonds du PAT accorde un appui financier pour les activités telles que les missions à l'étranger et des visites de travail de durée moyenne, mais il est avant tout presque exclusivement consacré à l'aide à l'acquisition de technologies étrangères par les petites et moyennes entreprises du Canada.

Renseignements :

Programme d'apports technologiques
Direction des sciences et de la technologie
Affaires extérieures Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 996-0971

On peut avoir accès au PAT grâce au réseau du PARI (voir p. 9) ou en consultant les pages jaunes de l'annuaire téléphonique à la rubrique «technologie».

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Ce programme aide les sociétés canadiennes à élaborer, à accroître et à maintenir leurs activités en partageant avec elles les coûts d'activités précises de commercialisation des exportations. Le volet initiatives de l'industrie du PDME vise à :

- encourager les entreprises qui n'ont jamais exporté auparavant à entreprendre la commercialisation des exportations; et
- encourager les exportateurs établis à étendre leurs activités à de nouveaux marchés.

Le PDME assume jusqu'à 50 p. 100 des coûts engagés par une société pour développer de nouveaux marchés. Les contributions sont remboursables si la société réalise des ventes sur ces marchés.

Aux termes du volet activités gouvernementales du PDME, le gouvernement organise des missions et des foires commerciales; les entreprises canadiennes peuvent y participer en payant une partie des frais.

Renseignements :

Direction des programmes d'exportation et
de l'investissement
Affaires extérieures Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 992-7155

13

La recherche sur les répercussions des changements technologiques

Le Programme sur les répercussions de la technologie (PRT)

Ce programme a été lancé pour financer la recherche sur les répercussions humaines et sociales du changement technologique en milieu de travail. Il a pour objet d'appuyer les études et les projets qui permettent de mieux comprendre la nature et les effets de la nouvelle technologie sur les emplois, les conditions de travail et les travailleurs. L'accent est mis sur les projets qui encouragent la coopération entre la partie patronale et la partie syndicale.

Les contributions en vertu du PRT ne peuvent dépasser 100 000 $ par projet et la participation du demandeur est exigée dans le cas des projets de plus de 50 000 $. La priorité est accordée aux propositions conjointes patronales-syndicales et à celles provenant d'organismes syndicaux et de groupes d'intérêt particuliers (par exemple, les associations féminines) que le changement technologique touche ou touchera directement. Chaque année, la date limite pour la présentation des demandes est fixée au 30 avril.

Renseignements :

Programme sur les répercussions de la technologie
Travail Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0J2
(613) 997-5470

14

Industrie, Sciences et Technologie Bureaux provinciaux

COLOMBIE-BRITANNIQUE

650, rue Georgia ouest
Pièce 900
C.P. 11610
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5H8
(604) 666-0434

ALBERTA

Édifice Cornerpoint
10179, 105e Rue
Pièce 505
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
(403) 495-2944

SASKATCHEWAN

105, 21e Rue est
6e étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B3
(306) 975-4400

YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

108, rue Lambert
Pièce 301
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2
(403) 668-5003

MANITOBA

330, avenue Portage
Pièce 608
C.P. 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
(204) 983-0042

ONTARIO

Édifice Dominion Public
1, rue Front ouest
4e étage
Toronto (Ontario)
M5J 1A4
(416) 973-5000

QUÉBEC

Tour de la Bourse,
Pièce 3800
800, place Victoria
C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
(514) 283-3315

NOUVEAU-BRUNSWICK

Place de l'Assomption
770, rue Main
C.P. 1210
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
(506) 857-6400

NOUVELLE-ÉCOSSE

1489, rue Hollis
Immeuble Brewery
C.P. 940, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
(902) 426-2018

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mall Confederation Court
134, rue Kent
Pièce 400
C.P. 1115
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
(902) 566-7400

TERRE-NEUVE

Édifice Parsons
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
(709) 772-4866